

La Tunisie des frontières: jihad et contrebande

Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord N°148 | 28 novembre 2013

Table des matières

Synthèse	i
Recommandations	iii
I. Introduction : les frontières de toutes les menaces ?	1
II. Violence jihadiste et montée des tensions politiques	4
III. Contrebande : une activité génératrice de porosité	8
A. Des frontières naturellement perméables	8
B. Contrebande et économie de la fraude	9
1. Un véritable système	9
2. Définir la contrebande.....	11
3. Une multitude de marchandises	12
C. Relâchement sécuritaire et explosion du trafic	14
1. La disparition de la police	14
2. Le trafic de stupéfiants	16
3. La Tunisie : un corridor pour l'armement libyen ?	17
4. La colère des populations frontalières	21
IV. Intégrer les populations locales à la gestion des frontières	24
A. Le réveil des intermédiaires.....	24
B. Les cartels et le contrôle des frontières	25
V. Jihad et contrebande : un mélange dangereux	29
A. Les jihadistes de retour du front syrien.....	29
B. L'émergence de l' « islamo-banditisme »	32
VI. Conclusion : sécurité, dialogue et consensus	35
ANNEXES	
A. Carte de l'Ouest de la Tunisie.....	38
B. Carte du Sud de la Tunisie.....	39

Synthèse

La Tunisie plonge à intervalles réguliers dans des crises politiques dont le lien avec la dégradation de la situation sécuritaire est chaque jour plus évident. Bien que de faible intensité, les attentats jihadistes augmentent à un rythme alarmant, choquant la population, alimentant les rumeurs les plus confuses, affaiblissant l'Etat et polarisant toujours davantage la scène politique. Coalition gouvernementale dominée par le parti islamiste An-Nahda et opposition séculariste se renvoient la balle et politisent la sécurité publique au lieu de contribuer à l'assurer. Pendant ce temps, le fossé se creuse entre la Tunisie des frontières, poreuse, frondeuse, lieu de jihad et de contrebande, et la Tunisie de la capitale et de la côte, préoccupée par la perméabilité d'un territoire national qu'elle semble redouter à défaut de vouloir mieux connaître pour pouvoir réduire les risques. Par-delà l'effort indispensable pour résoudre la crise politique, acteurs tunisiens toutes tendances confondues se doivent de mettre en œuvre des mesures socioéconomiques et sécuritaires pour réduire la porosité des frontières.

Le vide sécuritaire qui a suivi le soulèvement de 2010-2011 contre le régime de Ben Ali – ainsi que le chaos provoqué par la guerre en Libye – explique largement l'augmentation inquiétante du trafic transfrontalier. Si celui-ci constituait depuis longtemps déjà la seule source de revenus de nombreux habitants des régions frontalières, l'introduction sur le territoire national de produits dangereux et rentables (stupéfiants et armes à feu) est une nouveauté préoccupante. Drogues de synthèse et des quantités d'armes à feu et d'explosifs (petites pour le moment) pénètrent de façon régulière par la Libye. De même, la moitié nord de la frontière tuniso-algérienne tend à devenir une zone privilégiée de circulation de résine de cannabis et d'armes légères. Ce phénomène renforce les capacités de nuisance des jihadistes tout en augmentant la corruption de certains agents de contrôle.

Il ne s'agit pas de tomber dans l'exagération ou de politiser ces nouveaux développements. En particulier, et contrairement à une idée reçue, le matériel militaire en provenance de Libye n'a pas submergé le pays. Mais il ne s'agit pas non plus de sous-estimer cette évolution. La guerre libyenne a de toute évidence entraîné des répercussions sécuritaires et la présence de groupes extrémistes armés aux frontières, déjà passés à l'action contre la garde nationale, l'armée et la police, pose des défis considérables que le retour des combattants tunisiens du front syrien amplifie. De même, les soubresauts du soulèvement tunisien et de la guerre en Libye ont entraîné la réorganisation des cartels de la contrebande – affairistes à la frontière algérienne et tribaux à la frontière libyenne – diminuant le contrôle précédemment exercé par l'Etat et ouvrant la voie à des trafics bien plus dangereux.

Autre phénomène, criminalité et islamisme radical tendent à devenir indissociables dans les zones périurbaines des principales villes du pays ainsi que dans certains villages déshérités. Le développement de cet « islamo-banditisme » pourrait à terme créer les conditions propices à une montée en puissance de groupes mixtes (jihadistes et criminels) dans les filières de contrebande transfrontalière, voire à une collaboration active entre cartels et jihadistes.

La solution aux problèmes frontaliers passe évidemment par des mesures sécuritaires, mais celles-ci ne suffiront pas. En effet, quelle que soit la sophistication technique du dispositif de contrôle frontalier, les habitants des zones limitrophes, organisés

en véritables réseaux et comptant parmi les populations les plus pauvres du pays, resteront en mesure de faciliter et d'empêcher le passage de marchandises et d'individus. Or, plus ces habitants seront frustrés sur le plan économique et social et plus leur inclinaison à protéger le territoire en échange d'une tolérance relative des autorités à l'égard de leur contrebande diminuera.

Circulation de combattants jihadistes et trafic d'armes et de stupéfiants deviennent ainsi les otages de négociations informelles entre barons de l'économie illicite et représentants de l'Etat. Depuis la chute du régime de Ben Ali, celles-ci ont de plus en plus de mal à aboutir. Ces difficultés de dialogue contribuent à relâcher le maillage sécuritaire et affaiblir le renseignement humain indispensable pour endiguer la menace jihadiste ou terroriste. Dans un contexte national et régional incertain, restaurer la confiance entre partis politiques, Etat et habitants des frontières est tout aussi indispensable au renforcement de la sécurité que l'intensification du contrôle militaire dans les endroits les plus poreux.

A plus long terme, seul un consensus minimal entre forces politiques sur l'avenir du pays permettra une approche réellement efficace. Sur ce front-là, et à l'heure où ces lignes sont écrites, la sortie de crise ne semble pas immédiate : les discussions sur la composition du futur gouvernement, la Constitution ainsi que la loi électorale et l'instance chargée d'organiser le futur scrutin s'enlisent. A défaut d'une issue favorable, la polarisation risque de se renforcer et la situation sécuritaire de s'empirer, chaque camp accusant l'autre d'exploiter le terrorisme à des fins politiques. Les divisions ainsi suscitées empêcheront en retour la mise en place d'une véritable stratégie de lutte contre le jihadisme. Briser ce cercle vicieux exige de surmonter la crise de confiance entre alliance gouvernementale et opposition.

Pour autant, l'impasse actuelle ne devrait en rien exclure des avancées immédiates et parallèles sur le volet sécuritaire, au contraire. Travailler en commun sur les moyens de renforcer le contrôle des frontières, améliorer les relations entre autorité centrale et habitants des régions limitrophes et affermir les relations intermaghrébines : voilà des chantiers qui ne pourront être totalement menés à bien qu'avec la résolution des conflits politiques sous-jacents mais que les acteurs tunisiens n'ont en attendant le luxe ni d'ignorer, ni de négliger.

Recommandations

Afin d'aboutir à un consensus politique sur les questions sécuritaires

A l'attention des principaux partis politiques, des élus de l'Assemblée nationale constituante (ANC), et des représentants des populations frontalières de l'Algérie et de la Libye (opérateurs économiques, chefs de clans, membres d'associations) :

1. Créer des groupes de travail qui tenteront d'élaborer une approche consensuelle et non partisane du contrôle des frontières et de la sécurité publique et présenteront leurs conclusions aux autorités régionales et nationales.

Afin de contribuer à prévenir de nouvelles violences jihadistes par des mesures sécuritaires et en améliorant les relations avec les populations frontalières

A l'attention du gouvernement tunisien :

2. Intensifier les contrôles à la frontière sud-est, notamment aux postes de Ras Jdir et de Dhehiba-Wazen.
3. Augmenter le nombre de patrouilles mixtes (douanes, police, garde nationale, renseignement, armée) sous contrôle de l'armée nationale et multiplier les formations et entraînements communs entre l'armée et la garde nationale.
4. Poursuivre le projet de création d'une Agence nationale de renseignement et y intégrer services de renseignement et forces d'intervention antiterroriste.
5. Elaborer des programmes de réinsertion sociale et professionnelle des combattants tunisiens de retour du front syrien.

A l'attention des gouvernements algériens, tunisiens et libyens :

6. Renforcer la coopération sécuritaire, notamment en multipliant les points de contrôle communs aux frontières et les patrouilles conjointes et en augmentant les échanges d'informations.

A l'attention des responsables des administrations centrale, régionales et locales et représentants des populations frontalières (opérateurs économiques, chefs de clans, membres d'associations) :

7. Discuter des moyens concrets de consolider localement les mécanismes de contrôle des frontières, notamment le renseignement humain.
8. Discuter de la possible mise en place de zones de libre-échange exonérées de droits de douane dans les régions frontalières.

A l'attention du ministère du Commerce et de l'Artisanat et de ses homologues algériens et libyens :

9. Etudier la faisabilité de création de zones de libre-échange dans les régions frontalières.

**A l'attention des partenaires occidentaux privilégiés de la Tunisie
(France, Italie, Allemagne, Etats-Unis et Union européenne) :**

10. Privilégier les régions frontalières et de l'intérieur de la Tunisie dans le cadre de la coopération économique, de l'investissement et de l'aide au développement.
11. Encourager, politiquement, financièrement et techniquement, la réforme du secteur de la sécurité, en privilégiant le professionnalisme des forces de l'ordre et en évitant la politisation de leur gestion.
12. Encourager et faciliter la coopération sécuritaire intermaghrébine, notamment en multipliant les échanges d'informations avec le gouvernement tunisien sur la Libye, en particulier dans le cadre de la Mission de l'Union européenne d'assistance aux frontières (EUBAM).

Bruxelles/Tunis, 28 novembre 2013

La Tunisie des frontières : jihad et contrebande

I. Introduction : les frontières de toutes les menaces ?

Depuis le soulèvement de décembre-janvier 2010-2011, les affrontements meurtriers entre petits groupes jihadistes et forces de sécurité ont augmenté, particulièrement dans les régions frontalières. Parallèlement, la contrebande, notamment celle de stupéfiants et d'armes à feu, s'est intensifiée. Cet accroissement de la violence et du trafic illicite nourrit les tensions politiques, qui à leur tour fragilisent la situation sécuritaire. Pour sortir de ce dédale, l'Etat ainsi que les partis devront développer une approche réaliste des frontières tout en séparant les préoccupations sécuritaires des polémiques politiques au cœur du débat national.

La question du contrôle des frontières tend trop souvent à être appréhendée de manière paranoïaque.¹ Chaque attaque contre l'armée, la garde nationale et la police relance les controverses sur la perméabilité du territoire et accroît la polarisation politique entre partisans de l'alliance gouvernementale – notamment les islamistes d'An-Nahda – et l'opposition séculariste. Chaque camp tente de délégitimer l'autre en pointant sa responsabilité dans la dégradation de la situation. Ceci ne conduira ni à une résolution des différends politiques ni à une gestion plus saine des défis sécuritaires.

Il est vrai que les problèmes sécuritaires pourront difficilement être réglés sans résoudre la grave crise politique qui secoue le pays et entrave tout consensus. Au moment de la parution de ce rapport, l'optimisme n'est pas de rigueur. Officiellement lancé le 25 octobre, le dialogue national avait plutôt bien commencé avec pour objectif de mettre en œuvre une feuille de route ambitieuse : choix d'un nouveau Premier ministre ; formation d'un gouvernement dit de « compétences » – c'est-à-dire plus apte à prendre la question sécuritaire à bras le corps et reflétant le nouveau rapport de force que l'opposition estime plus favorable ;² achèvement de la Constitution ; promulgation de la loi électorale ; et mise sur pied de la nouvelle instance chargée de superviser les prochaines élections, le tout en quatre semaines.³

Depuis, pourtant, les obstacles n'ont cessé de se dresser. Bien que plusieurs articles de la Constitution aient été amendés pour favoriser le consensus,⁴ les discussions ont échoué sur le choix d'un nouveau Premier ministre. Le tribunal administratif a invalidé les candidatures pour le conseil de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) triées puis sélectionnées par l'Assemblée nationale constituante (ANC), ce qui bloque les discussions sur la loi électorale. Dans la foulée, la majorité à l'ANC, emmenée par An-Nahda, a modifié le règlement intérieur de manière à ce que

¹ La plupart des articles de presse écrite, notamment dans la presse francophone tunisienne, présentent les frontières algériennes et libyennes comme le lieu de toutes les menaces dont la gestion repose uniquement sur la force. Voir « La frontière de toutes les menaces », *La Presse*, 21 octobre 2013.

² Entretien de Crisis Group, député de l'opposition, novembre 2013.

³ Voir Monia Ben Hamadi, « Crise politique en Tunisie : Pourquoi la feuille de route du quartet est utopique ? », *Al Huffington Post Maghreb* (huffpostmaghreb.com), 30 septembre 2013.

⁴ Voir Monia Ben Hamadi, « Tunisie: Où en est-on à l'Assemblée ? », 31 octobre 2013.

le bureau de l'ANC, instance dirigeante de l'Assemblée, puisse se réunir en l'absence de son président et avec un quorum permettant aux seuls députés d'An-Nahda de le convoquer pour demander la tenue d'une séance plénière.⁵

Chacun, poussé par sa frange radicale, semble camper sur ses positions. Derrière ces difficultés se manifeste une crise de confiance entre l'alliance gouvernementale et l'opposition. La première craint que le nouveau gouvernement, s'il ne reflète pas la majorité, revienne sur les nominations qu'elle a effectuées au sein de l'administration et qu'il lance des procédures judiciaires contre des membres d'An-Nahda, les rendant en particulier responsables des violences jihadistes. Elle craint également de se trouver en porte-à-faux avec ses bases militantes.

Quant à l'opposition, elle est poussée par une minorité déterminée qui espère une « denahdisation » de l'administration et une reprise en main sécuritaire, avec, sans, ou contre An-Nahda, estimant que les soutiens du parti islamiste se sont réduits sur le plan national et international et que celui-ci a failli dans sa gestion de l'Etat.

En l'absence de pacte entre les deux principales forces politiques, An-Nahda et Nida Tounes,⁶ et de rétablissement de la confiance dans les institutions, les discussions risquent de s'enliser, la polarisation de se renforcer et la situation sécuritaire de s'empirer. Les partis sont conscients des mesures qui permettront d'apaiser graduellement le climat de tension politique afin d'éviter ce scénario : annuler les modifications du règlement intérieur de l'Assemblée constituante ; identifier les nominations « partisans » effectuées dans la fonction publique et les revoir ; promulguer la Constitution ; s'accorder sur la loi électorale ; mettre en place la nouvelle Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) et préparer des élections municipales et présidentielles ; discuter de la question des cadres de sécurité et des magistrats démis de leur fonction de manière arbitraire sous les différents gouvernements depuis le départ de Ben Ali ; et clore le dossier des martyrs et des blessés de la révolution.⁷

Mais autant un accord politique d'envergure est urgent et nécessaire, autant la situation sécuritaire ne peut attendre et des initiatives concrètes devraient être conduites en parallèle pour éviter qu'elle ne s'aggrave. Quelle que soit l'appartenance idéologique des dirigeants, l'Etat est placé devant un choix épineux. La contrebande transfrontalière à la marge de la légalité est une véritable soupape de sécurité. Elle maintient la paix sociale dans les régions délaissées par les pouvoirs publics. Cependant, le vide sécuritaire qui a régné un temps après la chute de Ben Ali et persiste encore en Libye contribue à transformer les échanges frontaliers : les anciens cartels sont affaiblis, des nouveaux acteurs portés vers le trafic d'armes et de drogue sont apparus. De plus, la Tunisie devient le théâtre d'opération de jihadistes violents qui y voient une base de repli stratégique tout autant qu'un lieu de recrutement au niveau régional.

Face à ces menaces bien réelles, comment l'Etat peut-il étendre ses capacités de contrôle des frontières sans céder à la tentation du tout sécuritaire qui pourrait entraîner l'explosion sociale ? Que pourraient faire les pouvoirs publics pour éviter que le jihadisme et la contrebande forment un mélange explosif comme cela s'est vu dans le Sahel africain ? Comment s'organise la contrebande transfrontalière ? Quelle est la part du trafic d'armes et de drogue dans cette économie de la fraude et de la débrouille ?

⁵ Entretien de Crisis Group, militant d'opposition, Tunis, novembre 2013.

⁶ Nida Tounes est la formation politique de l'ancien Premier ministre Béji Caïd Essebsi.

⁷ Voir le rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord de Crisis Group N°123, *Tunisie : lutter contre l'impunité, restaurer la sécurité*, 9 mai 2012.

Qu'est-ce qui explique son accroissement après le soulèvement de décembre-janvier 2010-2011 ? Comment les habitants des frontières conçoivent-ils ces activités et quelle est la place des jihadistes en leur sein ? Ce rapport, qui repose sur une recherche de terrain approfondie aux frontières tunisiennes, tente de répondre à ces questions. Il vise à démontrer que consensus entre forces politiques et dialogue avec les représentants des populations frontalières sont indispensables à l'amélioration de la sécurité. L'Etat, bien que fragilisé, demeure capable de faire face à ces défis.

II. Violence jihadiste et montée des tensions politiques

Au cours de l'année 2013, les attaques jihadistes contre les forces de l'ordre se sont multipliées, d'abord dans les régions frontalières, puis à l'intérieur du pays. Chacune d'elles soulève l'indignation populaire, propulse la question de la sécurité du territoire dans le débat public et renforce les tensions entre opposants sécularistes et partisans de l'alliance gouvernementale, notamment islamistes. Le manque de confiance entre ces deux camps polarise le pays, y compris les forces de sécurité, et diminue la capacité de l'Etat à assurer le calme. En résulte un cercle vicieux : les forces politiques, qui tentent d'apaiser le climat de confrontation idéologique, notamment dans le cadre du dialogue national, se rejettent la responsabilité de tout déficit en matière de sécurité, que leur incapacité à trouver un minimum de consensus ne fait qu'aggraver.

La détérioration du climat sécuritaire et son lien étroit avec le climat politique s'expriment de façon dramatique à travers l'augmentation du nombre d'agents de la sécurité victimes des jihadistes. Entre le 29 avril et le 20 juin 2013, deux militaires sont tués et une dizaine de membres de l'armée et de la garde nationale blessés par l'explosion de neuf mines enterrées par des combattants islamistes près du mont Chaambi, à quelques kilomètres de l'Algérie.⁸ Le mois suivant s'achève par un massacre dont les forces de sécurité sont peu coutumières.⁹ En plein Ramadan, le 29 juillet, quatre jours après qu'un salafiste extrémiste présumé ait tué le député Mohamed Brahmi, membre du Front populaire,¹⁰ neuf militaires sont victimes d'une embuscade sur une piste qui conduit au parc naturel de Chaambi. Trois d'entre eux sont égorgés.¹¹

⁸ Le mont Chaambi (Jebel Chaambi) est une petite montagne couverte de végétation qui s'étend sur 120 kilomètres carrés et culmine à 1 544 m d'altitude, près de la frontière algérienne. Les trois-quarts de sa superficie sont classés réserve naturelle. Voir Hatem Salhi, « القصرين-مقتل-ارهابي-و-اصابة-9-اعوان-جيش », Tunisie Bondy Blog (tunisiebondyblog.com), 2 juin 2013 ; entretiens de Crisis Group, militaire et habitants de Kasserine, Kasserine, juin 2013. Le 24 juin, à l'occasion du 57^{ème} anniversaire de l'armée nationale, le chef d'état-major des trois armées, le général Rachid Ammar, annonce qu'il fait valoir ses droits à la retraite et prononce un quasi-monologue de plus de trois heures dans lequel il affirme que son départ est motivé par la situation sécuritaire catastrophique du pays. Entretien de Rachid Ammar, Ettounsia, 24 juin 2013. Il y dénonce la faiblesse des services de renseignement ; déclare que le terrorisme, la contrebande et le crime organisé sont les trois principaux dangers ; avertit du risque de reproduction du scénario somalien et prétend que l'armée n'a plus les moyens de maintenir le pays debout.

⁹ Durant les années 1990, bien que l'Algérie voisine fût en proie à une guerre civile, la frontière tuniso-algérienne était relativement calme. Seules deux attaques y auraient eu lieu. Voir Christophe Boltanski et José Garçon, « Un commando islamiste algérien frappe en Tunisie », *Libération*, 15 février 1995 ; entretien de Crisis Group, individu proche de l'Union syndicale des forces de sécurité intérieure, Tunis, avril 2013.

¹⁰ Le Front populaire, coalition créée en octobre 2012, regroupe des partis et associations d'extrême gauche et nationalistes arabes. Chokri Belaïd, assassiné le 6 février 2013, en était également membre. D'après le ministère de l'Intérieur, Mohamed Brahmi aurait été tué par un individu appartenant à un groupe islamiste extrémiste. Voir Nadia Akari, « Conférence de presse de Lotfi Ben Jeddou : Les "preuves irréfutables" de la responsabilité d'Ansar Al-Chariaa », Nawaat (nawaat.org), 28 août 2013.

¹¹ Sarah Diffalah, « La Tunisie est devenue un nouveau front pour Aqmi [al-Qaeda au Maghreb Islamique] », *Le Nouvel Observateur*, 30 juillet 2013. Plusieurs experts estiment que les « terroristes » de Chaambi ont bénéficié de complicités locales. Entretiens de Crisis Group, officiers de police, haut gradé de l'armée, Tunis, août 2013. Le général Ammar, par exemple, met en exergue la négligence des gardes forestiers chargés de sécuriser la zone entre la ville de Kasserine et la frontière algérienne. Car, circonstances aggravantes, le groupe armé responsable des attaques terroristes s'y serait installé plus d'une année avant les premiers affrontements. Entretien de Rachid Ammar, Ettounsia, 24 juin 2013. Membres des forces de sécurité et journalistes de la région évoquent, pour leur part, le

Cette tuerie exaspère les opposants à l'alliance gouvernementale¹² et contribue à amplifier la crise politique dans laquelle le pays est de nouveau plongé depuis l'assassinat de Brahmi – la dernière remontant au meurtre d'une autre figure de l'extrême gauche, Chokri Belaïd, le 6 février 2013.¹³ La polarisation aigüe entre islamistes et sécularistes, accentuée par un contexte régional marqué par la destitution du président Mohammed Morsi en Egypte et la dimension sectaire du conflit syrien, conduit à un éclatement de violence dans plusieurs gouvernorats.¹⁴

Le 27 juillet, plusieurs députés d'opposition décident de geler leurs activités au sein de l'ANC, demandant sa dissolution et la nomination d'un gouvernement de salut national. A cette fin, ils entament un sit-in devant l'ANC, rejoints par plusieurs milliers de personnes et conduisant à des échauffourées entre pro- et anti-régime (dit pro- et anti-légitimité). Après l'annonce de l'assassinat des militaires le 29, le nombre de personnes affluant du côté des opposants augmente de manière significative. La plupart estiment qu'An-Nahda est responsable de la crise sécuritaire en raison de sa mauvaise gestion, son laxisme, sa passivité voire sa complicité avec les terroristes qui formeraient « son aile radicale ».¹⁵

A l'issue de ces attentats, la reprise en main sécuritaire est manifeste. En particulier, le ministère de l'Intérieur resserre son étau autour de l'organisation salafiste-jihadiste, Ansar Charia (Les partisans de la Charia), dirigée par Abou Ayadh.¹⁶

rôle de certains habitants des hameaux déshérités qui bordent la montagne, notamment des contrebandiers. Ceux-ci auraient fourni des vivres aux assaillants, voire enfoui certaines mines. Entretien de Crisis Group, fonctionnaires au ministère de l'Intérieur, anciens officiers de l'armée, journalistes, Kasserine, Tunis, juin 2013. Voir « Le terrorisme au service de la contrebande », Tunisie Afrique Presse (www.tap.info.tn), 7 mai 2013 ; « Jbel Chaambi : possibles connexions entre réseaux de terrorisme et de contrebande », L'Economiste (leconomistemaghreb.com), 7 juillet 2013.

¹² Le jour de l'embuscade, un local d'An-Nahda a été incendié dans un quartier populaire de Kasserine, l'agglomération urbaine la plus proche du mont Chaambi. « Kasserine : le local régional d'Ennahdha saccagé », Mosaique FM, 30 juillet 2013.

¹³ Voir le rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord de Crisis Group N°137, *Tunisie : violences et défi salafiste*, 13 février 2013.

¹⁴ Ce fut le cas à Gafsa, dans le bassin minier, où des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre ont fait un mort. Ce fut également le cas à Sidi Bouzid, ville de naissance de Mohamed Brahmi, au Kef ainsi qu'à Sousse. Voir « En Tunisie, les régions se rebellent », Al Huffington Post Maghreb (huffpostmaghreb.com), 29 juillet 2013. Pour nombre d'opposants à l'alliance gouvernementale, la destitution de Morsi était un coup de semonce adressé à An-Nahda, formation politique d'obédience frère musulmane. Entretien de Crisis Group, opposants à la troïka, Tunis, août 2013. Sur la situation en Egypte, voir le briefing Moyen-Orient/Afrique du Nord de Crisis Group N°35, *Marching in Circles: Egypt's Dangerous Second Transition*, 7 août 2013.

¹⁵ Observations de Crisis Group, Tunis, juillet-août 2013 ; entretien de Crisis Group, manifestant du Bardo contre le gouvernement, Tunis, 30 juillet 2013.

¹⁶ Voir le rapport de Crisis Group, *Violences et défi salafiste*, op. cit. Seifallah Ben Hassine, dit Abou Ayadh, est l'ancien émir du Groupe combattant tunisien (GCT), une organisation classée terroriste par le Conseil de sécurité des Nations unies dans les années 2000. Le 26 août 2013, Ali Laraidh, chef du gouvernement et ancien ministre de l'Intérieur (décembre 2011-février 2013), classe officiellement le groupe comme organisation terroriste. Cela signifie qu'y appartenir constitue désormais un crime. Le lendemain, le porte-parole du ministère de l'Intérieur présente les « preuves » de l'implication du groupe dans les deux assassinats politiques, les actions terroristes à la frontière tuniso-algérienne et la circulation d'armes à feu dans le pays. Bien que depuis sa création en avril 2011 ce groupe ait toujours affiché son refus de la violence sur le territoire tunisien, affirmant s'engager de manière exclusive dans un projet pacifique de prêche (*dawa*), les renseignements civils et militaires auraient progressivement découvert, au cours de 2012 et 2013, qu'il possède une aile sécuritaire et armée, organisée à l'échelle maghrébine, compromise dans l'achat et le stockage de matériel militaire et s'entraînant dans un camp en Libye à quelques kilomètres de la frontière

Néanmoins, les attaques contre les forces de sécurité se poursuivent à la frontière ouest et se déplacent vers l'intérieur du pays. La polarisation politique se renforce de nouveau. Des attaques meurtrières contre des membres de la garde nationale et de la police manquent de faire capoter le dialogue national.¹⁷ Elles provoquent la colère de plusieurs membres des forces de l'ordre qui reprochent au gouvernement de mettre en péril la sécurité de ses agents.¹⁸ Le 25 octobre, un syndicat des forces de sécurité, certes minoritaire,¹⁹ décide de porter plainte contre le Premier ministre pour son implication présumée dans les attentats et menace de recourir à des « formes d'action inédites ».²⁰ Enfin, le 30 octobre, moins d'une semaine après le lancement du dialogue national, un kamikaze explose sans faire de victimes sur la plage d'un hôtel de la ville touristique de Sousse.²¹

En règle générale, chaque camp se renvoie la responsabilité de ces violences et s'échange des arguments peu recevables par l'un et l'autre mais non sans fondement.

tunisienne. Nombre d'individus arrêtés dans le cadre du trafic d'armes, des assassinats politiques et des événements de Chaambi auraient, en outre, avoué leur lien avec cette organisation. Entretien de Crisis Group, ancien haut responsable gouvernemental, Tunis, juin 2013. Sarah Ben Hamadi, « Ansar Al Charia, une "organisation terroriste" : Les preuves du ministère de l'Intérieur », *Al Huffington Post Maghreb* (huffpostmaghreb.com), 28 août 2013. Un jeune chef d'Ansar Charia dément que le groupe ait pu jouer un rôle dans ces événements – ni même AQMI – puisque, si c'était le cas, « celle-ci n'aurait pas craint de revendiquer les attentats », ce qu'aucun groupe n'a pour l'heure fait. Entretien de Crisis Group, Tunis, août 2013.

¹⁷ Le 16 octobre, deux groupes armés tentent de prendre d'assaut deux postes avancés de la garde nationale à Faj Hassine et à el-Mella, à quelques kilomètres de l'Algérie. Le lendemain, dans la localité de Talla, à une quarantaine de kilomètres de Tunis, un groupe d'une vingtaine d'individus armés tue deux gardes nationaux et en blesse grièvement un troisième. L'armée pilonne la colline environnante et abat treize membres de cette cellule laquelle, d'après le ministère de l'Intérieur, serait liée à Ansar Charia. Voir « Treize terroristes tués à Goubellat », *WMC Direct Info* (directinfo.webmanagercenter.com), 19 octobre 2013. Près de la maison des assaillants, les forces de sécurité ont saisi des fusils de type Steyr et Kalachnikov, des munitions, des détonateurs et deux tonnes de matières premières destinées à la fabrication d'explosifs. Voir Karim Ben Said, « Point de presse au ministère de l'Intérieur, vigilance face aux cellules dormantes », *La Presse*, 20 octobre 2013. Le 23 octobre, le jour même du lancement officiel du dialogue national, à Sidi Ali Ben Aoun, un bastion islamiste radical dans le Centre-Ouest, une unité de la garde nationale est prise pour cible par une vingtaine de jihadistes. Six gardes nationaux dont un spécialiste des renseignements antiterroristes décèdent suite à des tirs de Kalachnikov. Le soir même, à l'entrée de Menzel Bourguiba, un village de la côte connu pour sa forte implantation salafiste-jihadiste, quatre personnes en voiture tirent sur un barrage de police. Un policier est tué et un autre blessé grièvement. Trois membres du groupe auraient été arrêtés, dont deux qui auraient récemment combattu en Syrie aux côtés des jihadistes du Front pour la victoire du peuple du Levant (Jabhat al-Nusra). Entretien de Crisis Group, proche du ministère de l'Intérieur, 24 octobre 2013. Voir le rapport de Crisis Group, *Violences et défi salafiste*, op. cit. ; « Tunisie : Mohamed Ali Laroui revient sur l'agression de Sidi Ali Ben Aoun », *Gnet* (gnet.tn), 23 octobre 2013. « Tunisie, terrorisme : un policier tué et un autre blessé par des terroristes à Menzel Bourguiba », *Tunivisions.net* (tunivisions.net), 24 octobre 2013.

¹⁸ Ainsi, le 20 octobre, lors des funérailles des gardes nationaux victimes de l'attaque de Goubellat, certains fonctionnaires au ministère de l'Intérieur, notamment des syndicalistes, chassent le président de la République, le chef du gouvernement et le président de l'ANC de la cérémonie. « Tunisie : les dirigeants du pays chassés d'une cérémonie funéraire », *Agence France-Presse*, 18 octobre 2013.

¹⁹ Entretiens de Crisis Group, membres du ministère de l'Intérieur et représentant d'une ONG chargée de la réforme de la police, Tunis, octobre 2013.

²⁰ Communiqué du syndicat des forces de sécurité intérieure, 25 octobre 2013.

²¹ Le même jour, à Monastir, un attentat contre le mausolée de Habib Bourguiba, premier président de la Tunisie indépendante, aurait été déjoué. Voir « Tunisie : un homme se fait exploser devant un hôtel de Sousse, attentat déjoué à Monastir », *Al Huffington Post Maghreb* (huffpostmaghreb.com), 30 octobre 2013.

Pour nombre de partisans d'An-Nahda et du Congrès pour la République (CPR), le parti du président de la République membre de la troïka aux côtés du parti islamiste, ce sont des forces obscures (proches de l'ancien régime, services secrets étrangers, jihadistes manipulés, etc.) cherchant à faire échouer la transition démocratique qui les orchestreraient. D'après cette théorie, les opposants sécularistes chercheraient à profiter du climat de peur engendré par les attaques jihadistes afin de créer les conditions d'un coup d'Etat sécuritaire inspiré du modèle égyptien.²²

Appréciation différente chez la plupart des opposants, notamment les anti-islamistes, rejoints en cela par une partie des forces de sécurité, qui accusent le gouvernement et An-Nahda d'en être directement responsables.²³ Selon eux, le parti islamiste, laxiste dans sa gestion du terrorisme, voire complice, a affaibli l'Etat et s'est avéré incapable de protéger le territoire, particulièrement des retombées de la guerre en Libye et de la déliquescence de la Jamahiriya depuis la chute de Mouammar Kadhafi – explosion du trafic transfrontalier, circulation d'armes à feu, allers et venues de combattants islamistes et violences jihadistes.²⁴

Ces accusations mutuelles mettent à mal les tentatives de consensus politique autour de la question sécuritaire. Déjà en juin 2013, un congrès national contre la violence et le terrorisme réunissant 300 associations et 47 partis politiques avait failli dégénérer en rixe entre islamistes et sécularistes, les seconds accusant les premiers d'être impliqués dans les attaques contre l'armée et la garde nationale et les assassinats politiques.²⁵ Pendant ce temps, le contexte sécuritaire régional se dégrade, les frontières sont toujours aussi perméables, et les populations frontalières continuent d'observer l'Etat avec défiance et de s'adonner à la contrebande.

²² Entretiens de Crisis Group, partisans de l'alliance gouvernementale et opposants, membres des forces de sécurité, Tunis, octobre 2013.

²³ En octobre 2013, des anti-islamistes ont pris d'assaut des locaux d'An-Nahda dans plusieurs gouvernorats. « Tunisie – Ennahdha publie la liste de ses bureaux régionaux attaqués », Business News (businessnews.com.tn), 25 octobre 2013.

²⁴ Entretiens de Crisis Group, opposants à l'alliance gouvernementale, Tunis, 24 octobre 2013.

²⁵ « Sept partis se retirent du congrès national contre la violence et le terrorisme », Tunisie Focus (tunisiefocus.com), 18 juin 2013.

III. Contrebande : une activité génératrice de porosité

A. Des frontières naturellement perméables

Si les frontières politiques de la Tunisie ont été définies dans leur ensemble en 1910 lors de la convention de Tripoli entre l'armée française et l'Empire ottoman, une partie demeure naturellement pénétrable.²⁶ Ainsi, la section montagneuse et forestière de la frontière algérienne de Tabarka à Kasserine qui s'étend sur environ 300 kilomètres est entrecoupée de plateaux et d'agglomérations peuplées, rendant le passage extrêmement facile. Certains petits groupements d'habitations et champs où paissent les moutons se situent entre les deux pays.²⁷ C'est plus au sud mais toujours sur ce segment frontalier que se situe le massif de Chaambi, la région montagneuse où les plus importantes actions terroristes contre l'armée et la garde nationale ont eu lieu en 2013.

La partie steppique descend vers le sud, de Kasserine à la région du bassin minier de Gafsa, plus précisément à la hauteur de la localité d'al-Matrouha où commence un espace désertique. Celui-ci s'étend jusqu'à Borj el-Khadra, la pointe sud où Algérie, Tunisie et Libye se touchent.²⁸ A mesure que l'on s'enfonce dans le désert de Borma à Borj el-Khadra, le passage devient difficile, excepté par quelques pistes.

Les 459 kilomètres de frontière tuniso-libyenne sont en majorité désertiques, peu peuplés et nécessitant un certain savoir-faire (connaissance du relief) et équipement technique (4×4 puissant) pour être franchis. Après une zone marécageuse de quelques kilomètres entre la mer Méditerranée et le poste frontalier de Ras Jdir commence un espace semi-désertique qui prolonge la plaine de Jeffara. Les 75 premiers kilomètres sont parsemés de lacs peu profonds qui se dessèchent en été (*sebkhets*) formant un sol boueux praticable grâce à de puissants véhicules tout terrain qu'utilisent les contrebandiers aguerris. Le passage est toutefois plus aisé à travers les pistes qui contournent ces *sebkhets*. Après 85 kilomètres de sol désertique et caillouteux se trouve le village de Dhehiba, d'où se dessine le massif de Jbel Nefoussa, qui s'étend en arc de cercle sur près de 200 kilomètres jusqu'à la ville de Gharyan en Libye. Enfin les 210 kilomètres qui séparent Dhehiba de Borj el-Khadra tracent la partie sud-est du cône désertique tunisien, une zone à circulation restreinte contrôlée par l'armée depuis l'indépendance.²⁹

Ce tracé frontalier conventionnel est contrôlé tout d'abord par la police des frontières qui dispose de postes à travers lesquels les citoyens désirant se rendre légalement en Libye et en Algérie doivent passer.³⁰ En dehors de ces points légaux d'entrée et de sortie, de nombreuses possibilités de traverser les frontières terrestres existent.

²⁶ Sur l'histoire des frontières tunisiennes, voir Mohamed Larbi Haouat, *Le problème frontalier de la Tunisie depuis l'époque ottomane jusqu'à nos jours* (thèse de doctorat, Paris, 2004).

²⁷ Entretiens de Crisis Group, habitants du gouvernorat du Kef, Tunis, avril 2013.

²⁸ Voir la carte de l'Ouest tunisien en annexe A et celle du Sud en annexe B.

²⁹ Les non-résidents, les touristes et les personnes travaillant dans les installations pétrolières doivent demander un laissez-passer, renouvelable tous les trois mois, aux autorités régionales.

³⁰ Côté tuniso-algérien, il y en a six, respectivement du nord au sud, Melloula-Oum Tebboul, près de Tabarka ; Sakiet Sidi Youssef-Haddada ; Babouch-El Aioun dans la délégation de Ain Draham ; Haïdra-Bir Atir, à 70 kilomètres à l'ouest de Kasserine à vol d'oiseau ; Bouchebka, au pied du massif de Dernaya à quelques kilomètres du mont Chaambi ; et Hazoua, dans le Sud-Est, près de Tozeur. Côté tuniso-libyen, seuls deux passages frontaliers – Ras Jdir et Dhehiba-Wazen – permettent aux individus de se rendre de manière officielle de part et d'autre du territoire tunisien. Le nom de localité après le tiret désigne celui du poste-frontière du côté algérien ou libyen.

Afin d'éviter les passages illégaux, la garde nationale, l'armée et les douanes contrôlent les zones limitrophes qui séparent les passages frontaliers.³¹ La garde nationale y dispose d'environ 105 postes avancés et aménagés, dont des vieux forts de l'armée française,³² à partir desquels elle rayonne, souvent renforcée par des unités militaires.³³ Ces postes sont positionnés en moyenne à 15 kilomètres les uns des autres dans l'Ouest et 70 kilomètres dans le Sud-Est.³⁴

B. *Contrebande et économie de la fraude*

1. Un véritable système

Si la montée des trafics échappant au contrôle de l'Etat pose un certain nombre de problèmes d'ordre économique et sécuritaire, la manière dont les institutions publiques réagissent – tolérance relative ou détermination absolue à y mettre fin – est une question essentiellement sociopolitique.

Le terme « contrebande » désigne en réalité une diversité d'activités économiques que l'on aurait tort d'amalgamer. Une lutte se joue, en ce sens, entre les opérateurs économiques qui se situent « plus que moins » dans la légalité et ceux qui s'y situent « moins que plus ». ³⁵ Autant l'Etat doit montrer qu'il combat ce phénomène afin de garder sa légitimité auprès des entreprises du secteur formel, ³⁶ autant il doit éviter d'étouffer entièrement et sans distinction les individus ou les collectifs qui travaillent dans le secteur informel.

En effet, cette contrebande participe d'un ensemble d'activités de débrouille et de fraude dont le trafic d'armes et de stupéfiants constitue la partie la plus dangereuse, mais minime. Des centaines de milliers, voire des millions de citoyens, sont contraints, certains pour survivre,³⁷ de participer à ce système, souvent de concert avec les agents de l'Etat qui sont censés y mettre fin. Ces pratiques frauduleuses représentent dans un sens une véritable soupape de sécurité capable de désamorcer les violences sociales,

³¹ Les douanes opèrent souvent aux postes frontaliers et s'occupent du contrôle des marchandises.

³² Entretien de Crisis Group, gardes-frontières, Tunis, Feriana, avril-août 2013.

³³ Dans ce cas ce sont la plupart du temps des patrouilles communes réunissant l'armée et la garde nationale. Si la garde nationale dépend du ministère de l'Intérieur et l'armée du ministère de la Défense, leurs structures sont pratiquement identiques, en matière de formation, de grades et d'équipement. Toutes deux fonctionnent de manière militaire. L'armée dispose également dans le Sud d'une brigade saharienne adaptée aux conditions désertiques.

³⁴ Entretien de Crisis Group, gardes-frontières, Tunis, Feriana, avril-août 2013. Quatre corps sont plus précisément chargés du contrôle des frontières terrestres. Si chacun est habilité à contrôler les individus et les engins motorisés, la rédaction de procès-verbaux revient au corps des douanes. L'armée, la garde nationale et les douanes patrouillent d'un point à l'autre de ces postes afin de surveiller les mouvements de personnes et de véhicules. La police est présente aux passages frontaliers (police des frontières). En général, elle dresse des barrages sur les principaux axes routiers à l'intérieur du territoire. D'après un garde national, la mission principale de ce dispositif et notamment des postes avancés consiste à lutter contre le terrorisme et la circulation de produits dangereux (armes et stupéfiants). Entretien de Crisis Group, garde-frontière, Tunis, avril 2013.

³⁵ Entretien de Crisis Group, économiste, Tunis, septembre 2013.

³⁶ La loi n°91-64 du 29 juillet 1991 relative à la concurrence et aux prix protège le secteur formel et encadre sévèrement les pratiques considérées comme restreignant ou faussant la concurrence. Voir www.intt.tn/upload/txts/fr/loi_193.pdf.

³⁷ Voir Hamza Meddeb, *Courir ou mourir : course à el khobza et domination au quotidien dans la Tunisie de Ben Ali* (thèse de doctorat, Paris, 2012).

freiner l'exode rural, réduire le chômage et offrir des sources de revenus aux habitants des régions frondeuses quasiment privées d'investissement public.³⁸

Officiellement, certains membres des corps de contrôle affirment que la contrebande ne doit en aucune manière être tolérée.³⁹ En pratique, et pour la plupart, l'application stricte du code des procédures douanières conduirait à la paralysie économique de régions entières.⁴⁰ L'économie de la débrouille à cheval entre légalité et illégalité est ainsi, selon l'expression d'un responsable des douanes, « un mal nécessaire ».⁴¹

C'est également un mal inévitable. Que ce soit sous le régime de Ben Ali ou aujourd'hui, les corps de contrôle demeurent incapables de maîtriser l'ensemble des flux de véhicules qui effectuent des allers-retours en Algérie et en Libye, de manière légale par les passages frontaliers ou illégale par les pistes. En 2013, d'après ce qu'affirment plusieurs douaniers et gardes nationaux, ce serait en moyenne (et au meilleur des cas) un véhicule sur quatre qui serait contrôlé, dont un sur deux repéré. Deux passeraient illégalement par les pistes et deux de manière officielle par les passages frontaliers.⁴²

Cette économie de la fraude se divise en plusieurs activités plus ou moins illicites et risquées mais qui toutes, à un moment donné de leur déroulement, sont illégales. L'activité la plus répandue est celle de petits transporteurs qui s'arrangent avec les douanes en présentant de fausses déclarations et de faux papiers pour éviter de payer taxes et amendes. Ils franchissent généralement les limites territoriales par les postes frontières côté libyen et par les pistes côté algérien.

Un grand nombre tisse des liens avec un agent protecteur, officier des douanes ou gradé de la police qui, moyennant pot-de-vin (*rachoua*), leur garantit, dans le respect formel des procédures, que leurs produits ne seront pas saisis et qu'ils ne paieront qu'une taxe minimale.⁴³ D'après un douanier du poste frontalier de Dhehiba-Wazen à

³⁸ Voir Hamza Meddeb, op. cit. Les régions dites « frondeuses » sont celles de la bande ouest du pays qui bordent l'Algérie et la Libye. Historiquement, ces régions se sont opposées au pouvoir central. Les mouvements de contestation de la deuxième moitié des années 2000, qui culminent avec le soulèvement de décembre-janvier 2010-2011, se sont propagés dans ces régions : révolte du bassin minier de Gafsa en 2008, émeute à Ben Guerdane contre la fermeture du poste frontalier de Ras Jdir en août 2010, émeutes dans le gouvernorat de Sidi Bouzid puis Kasserine en décembre-janvier 2010-2011.

³⁹ « La contrebande touche à l'autorité et à la sécurité de l'Etat. Les gens sont obligés de respecter la loi. Nous ne pouvons pas légitimer l'illégitime et tolérer l'intolérable. Toute forme de contrebande est prohibée, même celle de carburant. C'est le cas de tout ce qui relève du domaine de l'Etat, c'est-à-dire des produits dont l'Etat possède le monopole ». Entretien de Crisis Group, douanier, gouvernorat de Tataouine, avril 2013. Une grande partie du corps des douanes s'est mise en grève le 22 avril 2013 pour dénoncer les agressions dont ils sont l'objet durant leurs patrouilles. « Tunisie : 80 % des agents douaniers en grève générale », Afriqinfos (m.afriqinfos.com), 22 avril 2013.

⁴⁰ Entretien de Crisis Group, douaniers et gardes nationaux, Ben Guerdane, Tataouine, Médenine, Kasserine, Feriana, Le Kef, localités frontalières, mars-août 2013. Ainsi, durant les années 1980, le Sud-Est du pays avait été asphyxié sur le plan économique. En effet, la Tunisie avait accusé ouvertement la Libye d'être derrière le coup de Gafsa de janvier 1980 (l'incursion d'un groupe nationaliste armé dans la ville de Gafsa). Les relations diplomatiques entre les deux pays s'étaient alors détériorées. 40 000 immigrants tunisiens ont été expulsés de Libye, la frontière fermée et militarisée. La situation économique de la région a dégénéré jusqu'en 1988 où le nouveau régime de Ben Ali a rouvert les frontières.

⁴¹ Entretien de Crisis Group, officier des douanes, Tunis, juin 2013.

⁴² Entretien de Crisis Group, douaniers et gardes nationaux, Ben Guerdane, Tataouine, Médenine, Kasserine, Feriana, Le Kef, localités frontalières, mars-août 2013.

⁴³ Pour les commerçants de la débrouille, la corruption des corps de contrôle et notamment des douanes est quelque chose de banal et fait partie de la vie quotidienne. Dans un village frontalier très pauvre, un trafiquant note que nombre de villageois hésitent à se lancer dans le trafic de pro-

la frontière tuniso-libyenne, ces pratiques commerciales illégales sont, en fait, acceptées et régulées en vertu d'un code implicite.

Nous acceptons qu'un citoyen lambda qui n'est pas un importateur agréé fasse des opérations commerciales occasionnelles, c'est-à-dire du « passage de valise ». On tolère les petites importations. On considère tacitement les marchandises qu'il transporte sur lui ou dans son véhicule comme ses affaires personnelles.⁴⁴

Les échanges sont régionaux. Souvent, des moyennes ou grandes entreprises se font livrer des containers par voie maritime dans les ports libyens de Tripoli et de Misrata afin de bénéficier de leur absence de barrière douanière.⁴⁵ Ces commerçants de la fraude et du contournement récupèrent leurs produits grâce à des passeurs libyens et tunisiens qui se relaient à la frontière.⁴⁶

2. Définir la contrebande

La majorité des habitants des régions frontalières ne considère pas ces petits transporteurs et passeurs comme des « contrebandiers » (*knaṭrī*). Ils préfèrent utiliser l'appellation de « commerçants » ou d'« entrepreneurs ».⁴⁷ Le terme de contrebandier est réservé à la figure un peu mystérieuse et mythique du « fils des frontières »,⁴⁸ lequel prend des risques en franchissant les limites territoriales de manière illégale ou en introduisant sur le territoire des produits prohibés ou fortement taxés comme les cigarettes, l'alcool, les matières premières (carburant, fer de construction, cuivre) et

duits électroniques parce que le pot de vin est trop important par rapport au bénéfice du trafic. Entretien de Crisis Group, trafiquant d'essence et de fer de construction, frontière tuniso-algérienne, mars 2013.

⁴⁴ Entretien de Crisis Group, douanier, gouvernorat de Tataouine, avril 2013. Ce commerce de la débrouille concerne également les citoyens qui écoulent ces marchandises à l'intérieur du pays sans licence ou patente ainsi que des milliers de jeunes démunis originaires des régions pauvres qui se transforment en petits marchands, vendeurs à la sauvette, et proposent ces produits au détail sur des étalages de fortune dans certaines rues des grands centres urbains.

⁴⁵ Ce phénomène est ancien puisque c'est dès la suspension de l'embargo sur la Libye à la fin des années 1990 et son démantèlement progressif des barrières douanières que celle-ci est devenue une plateforme régionale de réexportation des marchandises asiatiques. Cette voie commerciale constitue une partie d'une route globale qui s'est formée dans les années 1990. Elle part de Hong Kong, Yiwu, Guangzhou (Chine), passe par Kuala Lumpur (Malaisie), se scinde en direction de Dubaï, traverse le canal de Suez, continue vers Tripoli en Libye et rejoint Ben Guerdane en Tunisie. Voir Hamza Meddeb, op. cit.

⁴⁶ Variante de cette technique : les marchandises débarquent en Tunisie par les ports de La Goulette, Radés et Zarsis. Au lieu d'y être écoulées, elles sont réexportées par voie terrestre vers la Libye, puis, afin de ne pas être soumises à des taxes douanières, réintroduites en Tunisie par ce réseau de passeurs via les passages frontaliers officiels. Les formulaires et les licences autorisant l'entrée des produits sont dans les deux cas falsifiés grâce aux « accointances politiques » des importateurs ainsi que leur connexion avec le service des douanes. Parfois, des commerçants passent commande en Algérie et des passeurs les livrent à domicile après s'être relayés dans des points de rencontre situés sur les frontières mêmes, en dehors des passages frontaliers officialisant la traversée des individus d'un territoire à l'autre. Entretien de Crisis Group, directeur d'une entreprise de transport maritime, Tunis, juin 2013. En Libye, ils font généralement appel à des associés ou à des prête-noms libyens qui prennent en charge la procédure de dédouanement contre une commission.

⁴⁷ Entretiens de Crisis Group, habitants des zones frontalières ouest et sud, frontières algériennes et libyennes, février-août 2013.

⁴⁸ Entretien de Crisis Group, habitant de Kasserine, Kasserine, mai 2013.

les marchandises dangereuses dont la possession est pénalement répréhensible (produits volés, drogue et armes).⁴⁹

Les contrebandiers sont organisés et hiérarchisés. Certains sont épaulés par des sentinelles : des jeunes qui observent les mouvements des corps de contrôle, ainsi que des convoyeurs qui escortent le convoi. Ils se divisent en transporteurs salariés (« chauffeurs »), c'est-à-dire conducteurs de véhicules utilitaires ou de 4×4 qui travaillent pour un employeur, ainsi que des transporteurs qui possèdent leur propre voiture. En haut de la pyramide se situent les patrons-grossistes. Dans l'Ouest, ceux-ci possèdent les maisons-entrepôts où les marchandises s'échangent au niveau de la frontière tuniso-algérienne et sont membres des cartels affairistes de Kasserine, du Kef et de Sakiet Sidi Youssef. Dans le Sud-Est, ils appartiennent aux cartels tribaux de Ben Guerdane et Dhehiba, contrôlés en majorité par le clan des Touazine de la confédération des Ouerghemma.⁵⁰

3. Une multitude de marchandises

Les marchandises subventionnées par les caisses de compensation algériennes, tunisiennes et libyennes sont les premières à être introduites de manière frauduleuse dans chacun des trois pays.⁵¹ En Tunisie, le produit roi est le carburant de contrebande importé d'Algérie et de Libye.⁵² En traversant l'intérieur du pays, des essenceries bordent les principaux axes routiers du Sud-Est et de l'Ouest. Des cassis de fortune ont été construits à la hâte par les habitants des nombreuses localités traversées par ces routes nationales. Comme le dit l'un d'eux « c'est pour ralentir les contrebandiers responsables de plusieurs accidents mortels ».⁵³

⁴⁹ Dans le Sud-Est, ces contrebandiers ou *tayouts* – du nom de leurs véhicules, des pick-up Toyota Land Cruiser – transportent les produits de valeur ou dangereux à l'aide de véhicules tout terrain, très puissants, qui franchissent les pistes sablonneuses et boueuses qui relient la Tunisie à la Libye.

⁵⁰ De Médenine à Ben Guerdane, près de la frontière libyenne, il y a un réseau complexe de marché parallèle de change (cambistes) qui assure la convertibilité du dinar libyen et tunisien ainsi que le rassemblement des devises nécessaires aux importations de marchandises (euros ou dollars). Ces réseaux se nomment *duleb*, ce sont en fait des versions modernes des réseaux économiques tribaux traditionnels. Ils sont dominés par le clan de Ben Guerdane, les Touazine, qui entretient d'étroites relations tribales avec celui des Nouayel en Libye. Jusqu'à la fin du XIX^{ème}, les steppes du Sud-Est de la Tunisie actuelle formaient le territoire des tribus nomades de la confédération des Ouerghemma : les Touazine, les Khazour, les Ouderna, les Accara et les Jebelia. La société tunisienne ne repose plus sur le pouvoir des tribus, mais les solidarités ponctuelles entre membres de familles élargies sont fortes et les solidarités tribales, au lieu de disparaître, ont contribué à donner naissance aux réseaux de contrebande transfrontaliers tout en se transformant à mesure de l'intégration de ces réseaux dans l'économie moderne et globalisée. Voir Rafaa Tabib, *Effets de la frontière tuniso-libyenne sur les recompositions économiques et sociales des Werghemmas, de la possession à la réappropriation des territoires* (thèse de doctorat, Tours, 2011).

⁵¹ Les trois Etats subventionnent les produits qu'ils jugent de première nécessité (pain, sucre, huile, essence, matériaux de construction, etc.).

⁵² Le prix du litre d'essence de type super trois fois moins élevé en Algérie (23 dinars algériens, environ 22 centimes d'euros) qu'en Tunisie (1,57 dinars tunisiens, environ 77 centimes d'euros) explique l'engouement pour cette activité, bien organisée des deux côtés de la frontière. En Algérie, le carburant est en effet subventionné par l'Etat. D'après un fonctionnaire au ministère de l'Intérieur tunisien, près de 2 000 véhicules de contrebande, dont une majorité de voitures utilitaires de marque Isuzu, auraient été recensés par les services de sécurité dans tout le pays. Mais le chiffre véritable serait plus important. Rien qu'aux frontières tuniso-algériennes, plusieurs habitants l'estiment à plus de 3 500. Entretien de Crisis Group, fonctionnaire au ministère de l'Intérieur, habitants de Kasserine et de localités frontalières dans l'Ouest, mars-juin 2013.

⁵³ Entretien de Crisis Group, habitant d'un village près de Kasserine, région de Kasserine, février 2013.

Le trafic d'essence se déroule de la sorte. Les *trabendistes* algériens,⁵⁴ nombreux dans les villages de l'Est du pays, attendent les camions citernes qui remplissent les stations-services ou se servent directement à la pompe et transfèrent le carburant, généralement à l'aide de véhicules utilitaires, vers les nombreux points de stockage – sortes de petites maisons-entrepôts. Celles-ci chevauchent les étendues frontalières, entaillées de vallées encaissées ou recouvertes de champs, entre Tabarka et Kasserine, lesquelles sont traversées par des pistes, empruntables à dos d'âne ou en automobile.⁵⁵

Une fois le carburant acheminé dans les maisons-entrepôts à la frontière, ce sont parfois des ânes, chargés par des manœuvres, qui lui font franchir les quelques centaines de mètres qui séparent les deux pays.⁵⁶ Dans certaines localités, les contrebandiers tunisiens entrent par les pistes en territoire algérien. Mais en règle générale, ils attendent leur cargaison à une vingtaine de mètres de la limite territoriale.⁵⁷ Le scénario est à peu près le même avec les autres produits,⁵⁸ dont certains sont plus contrôlés que d'autres, tels les cigarettes ; les bouteilles d'alcool fort, vendues par exemple à des hôtels de la côte est où réexportées vers la Libye ;⁵⁹ la drogue, en particulier la résine de cannabis ; ainsi que les armes à feu.⁶⁰

Les marchandises exportées en contrebande de Tunisie vers l'Algérie, par les pistes, sont également très diversifiées. C'est le cas notamment du corail dans la région de Tabarka, des produits alimentaires (la plupart subventionnés par l'Etat), des têtes de bétail, des matériaux de construction (ciment, ronds à bétons), des vêtements fabri-

⁵⁴ *Trabendo*, dérivé de l'espagnol *contrabando*, est le terme couramment utilisé en Algérie pour désigner la pratique de la contrebande.

⁵⁵ Ces maisons-entrepôts se trouvent notamment dans des petites localités et regroupements d'habitations comme Our Ali, Boudries, Srrat, Hydra, Sahraoui, Boudriez, Darnaya, Bouchebka, Mejel Bel Abez, Ouled Marzouk, Sakit Sidi Youssef. La partie steppique de la frontière, en descendant vers le Sud, de Kasserine vers Gafsa à Matrouha, est également traversée par des pistes, mais les passages semblent moins fréquents. Entretiens de Crisis Group, contrebandiers, frontière tuniso-algérienne, mars-mai 2013 ; observations de Crisis Group, frontière tuniso-algérienne, mars-juin 2013.

⁵⁶ Observations de Crisis Group, frontière tuniso-algérienne, mai 2013.

⁵⁷ D'après un agent d'un poste frontière, les Tunisiens sont peu nombreux à s'aventurer en Algérie étant donné les risques. « Ils savent que s'ils entrent, ils peuvent se faire tirer dessus par les militaires ». Entretien de Crisis Group, garde national, Tunis, mai 2013.

⁵⁸ C'est le cas de nombre de marchandises : pneus, pièces de rechange automobiles, meubles, bijoux de pacotille ou plaqué or, parfum, cosmétiques, tapis de Turquie, couvertures, vêtements fabriqués en Chine, ustensiles de cuisine, carrelage, climatiseurs, écrans plasma, fer de construction, cuivre, engrais, café, chocolat, thon, boissons gazeuses, yaourts, lait en poudre, bananes, pommes, fruits secs, têtes de bétail notamment des moutons, etc.

⁵⁹ Entretiens de Crisis Group, contrebandiers, gardes nationaux, Tunis, frontière-tuniso-algérienne, mars-juin 2013. Le trafic de cigarette rapporterait des sommes assez conséquentes. Un contrebandier évoque le chiffre de 500 dinars (250 euros) par jour. Entretiens de Crisis Group, contrebandiers, gardes nationaux, inspecteur du contrôle économique, Kasserine, Tunis, mars-juin 2013. « Médenine : échec à la contrebande », *La Presse*, 16 mars 2013.

⁶⁰ Voir la section III.C de ce rapport. En règle générale, des petits passeurs individuels et de grands commerçants fraudeurs se rendent directement en Algérie par l'un des postes frontières ou y envoient des intermédiaires munis de sommes d'argent en liquide. Ils commandent des marchandises dans des marchés de gros et de demi-gros, que des Algériens acheminent dans les maisons-entrepôts à la frontière. Ils se soumettent de nouveau au contrôle de la police des frontières, se rendent à quelques mètres de ces maisons-entrepôts, récupèrent les produits livrés ou rentrent dans leur localité d'origine et attendent que des transporteurs leur fassent parvenir leur cargaison. Entretiens de Crisis Group, contrebandiers, frontière tuniso-algérienne, mars-mai 2013 ; observations de Crisis Group, frontière tuniso-algérienne, mai 2013.

qués dans les usines de la côte est et des armes à feu.⁶¹ Des véhicules personnels interdits à la vente en Tunisie semblent passer par les postes frontaliers et disparaître en Algérie avec la complicité de certains douaniers et policiers des frontières.⁶²

Du côté de la frontière tuniso-libyenne, les marchandises sont aussi très diverses. La plupart empruntent le passage frontalier de Ras Jdir et dans une moindre mesure celui de Dhehiba-Wazen ; le reste, notamment les produits de valeurs et dangereux, suit des pistes bien moins praticables. Des engrais chimiques produits en Tunisie sont exportés en Libye, ainsi que du phosphate extrait dans le bassin minier, de la céramique, des têtes de bétail et des produits alimentaires. L'alcool importé d'Algérie et la résine de cannabis récolté au Maroc, dont une grande partie transite par l'Algérie et la Tunisie, franchiraient les passages frontaliers et les pistes. De la Libye vers la Tunisie le commerce est encore plus florissant : s'échangent du carburant, des produits alimentaires, du prêt-à-porter, des meubles, de l'électroménager et de l'électronique, des véhicules automobiles,⁶³ des cigarettes, des stupéfiants (notamment des psychotropes et des comprimés de Subutex et de Tramadol) et du matériel militaire.⁶⁴ La plupart de ces produits, exceptés ceux prohibés, se retrouvent dans les marchés de la ville-comptoir de Ben Guerdane où nombre de Tunisiens viennent s'approvisionner à des prix défiant toute concurrence.⁶⁵

C. *Relâchement sécuritaire et explosion du trafic*

1. La disparition de la police

Ce commerce de la débrouille crée des effets pervers dénoncés tant par les opérateurs économiques du secteur formel, qui le rendent responsable de la montée de l'inflation,⁶⁶ que par les forces sécuritaires, qui l'accusent de renforcer la porosité du territoire. Mais contrairement à une idée reçue, il est antérieur à la chute de Ben Ali.⁶⁷

⁶¹ Voir la section III.C de ce rapport.

⁶² Entretiens de Crisis Group, contrebandiers, frontière tuniso-algérienne, mars-avril 2013. Parfois, des commerçants algériens se rendent jusqu'en Tunisie pour passer commande, notamment de vêtements usagers qui seront ensuite passés en contrebande, c'est-à-dire par les pistes en dehors des passages frontaliers officiels. Des produits fabriqués en Tunisie quittent même le pays pour y revenir. C'est le cas des marchandises compensées par l'Etat algérien, qui sont revendues en Algérie à des passeurs tunisiens qui les réintroduisent en Tunisie par les pistes.

⁶³ L'importation de véhicules de Libye est strictement interdite. Certains passent les frontières et sont modifiés sur le territoire tunisien. Des habitants de la ville sont spécialisés dans le changement des numéros de série des châssis et dans la falsification des papiers d'immatriculation. Entretiens de Crisis Group, habitants de Ben Guerdane, Tunis, Ben Guerdane, avril-mai 2013.

⁶⁴ Le Subutex est un ersatz d'héroïne. Les comprimés qui se vendent à environ 125 euros les sept sont fondus et injectés. Samira Rekik, « Drogue en Tunisie : L'inquiétante montée de l'addiction », Réalités Online (realites.com.tn), 24 mai 2013. Voir également la section III.C de ce rapport.

⁶⁵ Nombre de futurs mariés viennent acheter leur panoplie à Ben Guerdane. L'économie serait substantielle, entre 50 et 60 pour cent de réduction sur l'ensemble. Entretiens de Crisis Group, commerçants de Ben Guerdane, Ben Guerdane, mai 2013. Observations de Crisis Group, Ben Guerdane, mai 2013.

⁶⁶ En effet, la contrebande en direction de la Libye et de l'Algérie crée des pénuries de produits subventionnés. Des spéculateurs en profitent pour les écouler sur le marché à des prix plus élevés qui ne sont donc pas contrôlés par les autorités compétentes. Entretiens de Crisis Group, entrepreneurs, Tunis, février 2013. Voir également Anis Ahmed, « Tunisie : la contrebande, un problème qui s'aggrave », Business Flood (businessflood.com), 15 avril 2013.

⁶⁷ Voir Hamza Meddeb, op. cit. ; Rafaa Tabib, op. cit. ; Mustapha Chandoul et Hassan Boubakri, « Migrations clandestines et contrebande à la frontière tuniso-libyenne », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 7, no. 2 (1991), p. 155-162.

Il s'est accru tout au long des années 1990 et surtout dans la deuxième moitié des années 2000, période où, de notoriété publique, la corruption des familles du président et de sa femme aurait atteint des sommets.⁶⁸

Le trafic d'armes et de drogue existait également.⁶⁹ Selon la presse étrangère, les affaires parfois rocambolesques des anciennes familles régnantes témoignaient de l'existence d'une économie frontalière et « mafieuse » possédant des ramifications jusqu'en Europe. Celle-ci associait volontiers la Tunisie à la « couscous connection ».⁷⁰

Depuis le soulèvement de 2010-2011 et la chute de Mouammar Kadhafi, la donne a changé. Nombre de contrebandiers de la frontière algérienne affirment que le trafic s'est accru de manière anarchique. Comme l'observe l'un d'eux, « avant, tout était structuré, chacun faisait sa part de travail. Maintenant c'est l'anarchie. La quantité de produits a augmenté. Tout le monde veut en profiter ». ⁷¹ Un autre ajoute, « le trafic a été multiplié par trois ou quatre depuis l'époque de Ben Ali et cela sur toutes les frontières ». ⁷²

C'est la disparition de la police, notamment dans la région de Kasserine et de Tala, qui a débridé cette activité.⁷³ Ce corps était en effet très présent sur les chemins des commerçants de la débrouille. Il régulait le trafic et ponctionnait en pots-de-vin une partie du capital des petits transporteurs et des contrebandiers, ce qui diminuait le volume et le nombre des transactions. Certains contrebandiers aguerris se remémorent ainsi les premiers mois d'absence totale de contrôle qui ont suivi le soulèvement comme un âge d'or, malgré l'insécurité qui rendait la traversée des pistes beaucoup plus risquée.⁷⁴

⁶⁸ Voir Robert F. Godec, ambassadeur américain en Tunisie, « Corruption in Tunisia is getting worse », 23 juin 2008, révélé par WikiLeaks. Voir également le rapport de la Commission nationale d'investigation sur les affaires de corruption et de malversation, octobre 2011, www.cnicmtunisie.tn. Ces allégations de corruption ont été rejetées par le président déchu à la suite de son procès par contumace. Voir « Ben Ali slams fast-track corruption conviction as 'insane' », Agence France-Presse, 21 juin 2011.

⁶⁹ Un contrebandier près de Tala non loin de la frontière algérienne rapporte que ce qu'il qualifie « d'opération dangereuse » ou « opération de qualité » était monnaie courante sous Ben Ali. « A l'époque, je prenais la voiture jusqu'à la frontière, il y avait une autre voiture qui m'attendait le coffre chargé, je changeais de voiture sans savoir ce qu'il y avait dans le coffre de la nouvelle et je livrais le matériel jusqu'à Sousse ». Entretien de Crisis Group, contrebandier, Tala, mai 2013.

⁷⁰ Voir « La "couscous connection" », *Le Monde*, 3 novembre 1995. Voir également Zined Dryef, « Yachts volés : les neveux de Ben Ali seront-ils jugés un jour ? », Rue 89 (rue89.com), 9 août 2009. Cocaïne et résine de cannabis, malgré leur criminalisation – par ailleurs toujours d'actualité – étaient monnaie courante dans les soirées des jeunes huppés de la banlieue nord de la capitale ou de la côte est. En mai 2013, près de 15 000 personnes seraient en prison pour consommation de résine de cannabis. La possession d'un « joint » ou « fusée » est punie de neuf mois de prison ferme. Entretien de Crisis Group, agent de police, habitants de quartiers populaires de Tunis, Tunis, mai 2013. De même, dans les quartiers populaires, toute une panoplie de narcotiques était consommée de manière régulière. Les pistolets de calibre 9 mm, quoique plus rares, tournaient également dans les milieux des petits bandits. Le trafic de permis de chasse était également répandu, si bien que nombre d'agriculteurs possédaient une arme de défense. Dans la région de Tataouine, plusieurs habitants rapportent que certains d'entre eux allaient chasser munis de mitraillettes de type Kalachnikov provenant de Libye où ce genre de matériel circulait déjà, à la suite de la politique d'armement populaire lancée à la fin des années 1980 par le guide libyen. Entretien de Crisis Group, habitants de Tataouine, Tataouine, mai 2013.

⁷¹ Entretien de Crisis Group, contrebandier, frontière algérienne, mai 2013.

⁷² Entretien de Crisis Group, contrebandier, région de Kasserine, mai 2013.

⁷³ Ibid.

⁷⁴ Les attaques nocturnes sur les routes isolées étaient en effet courantes.

Durant 2011, la chute drastique des opérations de contrôles de la garde nationale, des douanes et de la police sur les grands axes routiers a facilité l'entrée de produits fortement prohibés sous l'ancien régime. Cette année-là, les procès-verbaux dressés contre les contrebandiers et les saisies de marchandises par les douanes ont été très rares. Ceux-ci ont été multipliés par trois durant 2012, retrouvant le niveau de 2010.⁷⁵ De même, d'après le ministère de l'Intérieur, les opérations de contrebande avortées par les unités de la garde nationale étaient seulement de 91 pour 2011 et 441 pour 2012, contre 3 650 pour 2010.⁷⁶

Ce relâchement sécuritaire a poussé plusieurs contrebandiers originaires des régions frontalières de l'Ouest vers les régions touristiques de la côte est,⁷⁷ alors que jusqu'à présent ils ne s'aventuraient pas dans les axes routiers reliant les grands centres urbains, davantage contrôlés. Il a, de même, attiré des petits transporteurs de l'intérieur du pays vers des territoires frontaliers considérés comme « chasse gardée » par les « fils des frontières ». L'affaiblissement de la sécurité a aussi encouragé nombre de contrebandiers de l'Ouest à se procurer des armes d'autodéfense, ce qui, dans une certaine mesure, a contribué à développer certains réseaux de trafic d'armes de poings et de fusils de chasse.

2. Le trafic de stupéfiants

Le trafic de drogue s'est intensifié, ce qui pourrait accentuer les tensions pour le contrôle des routes de trafic et accroître la corruption de certains agents des corps de contrôle.⁷⁸ La consommation de stupéfiants a en effet augmenté dans les régions frontalières et les quartiers populaires malgré sa criminalisation.⁷⁹ Nombre de contrebandiers admettent que le trafic de résine de cannabis est prospère dans l'Ouest, même si, selon eux, moins de 20 pour cent serait destiné à la consommation locale, quantité suffisante pour alimenter la demande grandissante. La majeure partie serait exportée en Libye, l'Ouest tunisien servant avant tout de point de transit entre le Maroc, l'Algérie, la Libye et l'Égypte.⁸⁰

D'après plusieurs contrebandiers, la résine de cannabis passerait en règle générale en même temps que les autres marchandises. Ce trafic serait détenu par certains patrons-grossistes qui en profiteraient les premiers.⁸¹ Les petits transporteurs la plu-

⁷⁵ « Retour en force de la contrebande en Tunisie : +330 % », Webdo (webdo.tn), 19 janvier 2013.

⁷⁶ « Opérations de contrebande déjouées par les unités sur le terrain de la garde nationale (2008/01/01-2013/03/31 », ministère de l'Intérieur (interieur.gov.tn), premier trimestre 2013.

⁷⁷ Un petit transporteur affirme avoir vendu nombre de cigarettes et de bouteilles alcool d'Algérie dans des hôtels dans la région de Sousse. Entretien de Crisis Group, contrebandier, frontière tuniso-algérienne, avril 2013.

⁷⁸ Entretien de Crisis Group, contrebandiers, Kasserine, Hydra, mars-mai 2013. Plusieurs saisies témoignent d'une circulation régulière de ce produit. « Tunisie : Arrestation de deux personnes en possession de 17 kg de cannabis », WMC Direct Info (directinfo.webmanagercenter.com), 4 avril 2013 ; « Kasserine : Arrestation de deux membres d'un réseau de drogue », Mosaïque FM, 22 avril 2013.

⁷⁹ Entretien de Crisis Group, habitants de Kasserine, Kasserine, juin 2013.

⁸⁰ « Cannabis : en 2013, l'Algérie a saisi plus de 127 tonnes de kif marocain », *Jeune Afrique*, 2 novembre 2013. Entretien de Crisis Group, contrebandiers, douaniers, Tunis, Kasserine, Tataouine, février-juin 2013. "Army foils arms, drug smuggling near Libya border", Egypt Independent (egyptindependent.com), 11 juin 2013.

⁸¹ Entretien de Crisis Group, contrebandiers, Kasserine, avril 2013. Un habitant de Kasserine précise, « tu peux repérer les personnes qui travaillent dans la drogue en fonction de leur degré d'enrichissement. Tu vois leurs villas pousser comme des champignons ». Entretien de Crisis Group, habitant de Kasserine, Kasserine, mars 2013.

part du temps ignorerait le type de cargaison qu'ils acheminent, pour ne pas qu'ils « stressent devant la police » s'ils venaient à être contrôlés.⁸² Le pot-de-vin serait beaucoup plus élevé pour écouler ce genre de marchandises. L'idéal pour passer serait d'« acheter la route »,⁸³ c'est-à-dire payer le responsable du barrage routier afin qu'il déplace son équipe et traverser avec précaution, escorté de deux véhicules convoyeurs à l'avant et à l'arrière qui ne contiennent aucune substance prohibée.⁸⁴

Dans le Sud-Est, la quantité de résine de cannabis en transit aurait également augmenté. Mais c'est surtout l'expansion du trafic de pilules chimiques passant par la Libye (Subutex et Tramadol) qui inquiète le plus certains responsables.⁸⁵ D'après un diplomate tunisien en Libye, en 2012 la police libyenne aurait confisqué 61 millions de comprimés de drogue de synthèse fabriquée en Inde dont une partie aurait été destinée à la Tunisie.⁸⁶ Le marché serait en plein essor.⁸⁷

La montée du commerce de ce produit à haute valeur ajoutée pourrait engendrer des conflits et rendre les frontières encore plus poreuses alors même que les forces de sécurité demeurent toujours affaiblies, que l'instabilité en Libye s'accroît et que la demande d'armes à feu en Tunisie semble se renforcer.

3. La Tunisie : un corridor pour l'armement libyen ?

Si l'introduction d'armes à feu en Tunisie est une nouveauté préoccupante, il convient de ne pas exagérer ce phénomène. Les rumeurs sur les enjeux de la circulation de matériel militaire en provenance de Libye courent de part et d'autre du spectre politique et renforcent le climat de suspicion entre islamistes et sécularistes.⁸⁸ Les thèses faisant la part belle aux complots ou aux manipulations sont les plus partagées. Les opposants d'An-Nahda rendent souvent le parti au pouvoir responsable de la croissance de ce trafic ;⁸⁹ à contrario, les militants du parti islamiste accusent des

⁸² Ibid.

⁸³ Entretien de Crisis Group, habitant d'une localité frontalière proche de l'Algérie, frontière tuniso-algérienne, mai 2013.

⁸⁴ Le mécanisme semble le même pour les armes. Entretien de Crisis Group, habitant de Médenine, Médenine, mars 2013.

⁸⁵ Entretiens de Crisis Group, diplomate tunisien, conseiller de la présidence de la République, conseiller à la présidence du gouvernement, Tunis, Tripoli, mai-juin 2013.

⁸⁶ Entretien de Crisis Group, diplomate tunisien, Tripoli, mai 2013.

⁸⁷ D'après un fonctionnaire international en poste à Tripoli, la Libye serait en train de devenir une véritable passerelle du trafic de drogue à l'échelle mondiale : « La présence de groupes nigériens dans les villes côtières et la conduite de plusieurs opérations par les unités anti-drogues suggèrent que la Libye est en train de devenir un point de transit pour la drogue qui part d'Afrique de l'Ouest pour l'Europe. Ce n'est pas encore vraiment flagrant, mais cela risque de le devenir. Cela va certainement déstabiliser un peu plus le pays et certainement entraîner des répercussions pour la Tunisie ». Entretien de Crisis Group, fonctionnaire international, Tripoli, mai 2013.

⁸⁸ Voir Mohsen Zribi, « La frontière de toutes les menaces », *La Presse*, 21 octobre 2013.

⁸⁹ Certains, tel un syndicaliste de la région de Tataouine, dans le Sud du pays, affirment même que l'introduction d'armes à feu devait à la fois jouer un rôle dans la déstabilisation de l'Algérie et dans le maintien d'An-Nahda au pouvoir. « Sous le gouvernement de Beji Caïd Essebsi entre avril et décembre 2011, il y avait un véritable vide sécuritaire. Beaucoup d'armes circulaient. Plusieurs provenaient des stocks de l'armée de Kadhafi pillés après sa chute. Lorsqu'An-Nahda a pris la tête du gouvernement après les élections du 23 octobre 2011, les autorités n'ont pas donné d'instructions pour arrêter ce trafic. Au contraire, An-Nahda l'a facilité. En effet, grâce à lui, les jihadistes tunisiens ont pu stocker une partie des armes près de la frontière tuniso-algérienne afin que les jihadistes algériens puissent se ravitailler si le « printemps arabe » se déclenchait en Algérie. Comme rien ne s'est passé en Algérie, les jihadistes tunisiens ont déplacé les armes autour des grands centres urbains de

salafistes-jihadistes instrumentalisés par des services secrets étrangers et des partisans des anciens régimes de Ben Ali et de Kadhafi de stocker des armes afin de créer des troubles et faire échouer les islamistes au pouvoir.⁹⁰

Au-delà de ces accusations mutuelles, les saisies de matériel militaire sur le territoire tunisien, bien que relativement peu importantes, se sont bel et bien multipliées depuis le début de 2013. Les plus remarquables sont celle du 17 janvier près de Médenine dans le Sud-Est et celle du 20 février à Mnihla, à quelques kilomètres de la cité Ettadhaman près de Tunis, un bastion salafiste-jihadiste. L'armée y aurait confisqué une poignée de missiles sol-air, des fusils de type kalachnikov, des lances roquettes de type RPG russe, des mines anti-personnelles, des grenades, des pistolets 9 mm, des munitions, du matériel pour confectionner des bombes artisanales, des détonateurs et des uniformes militaires tunisiens.⁹¹ En août, plusieurs perquisitions de la Brigade anti-terroriste (BAT) dans les domiciles de terroristes présumés se sont soldées par des échanges de tirs et la saisie de kalachnikovs et d'explosifs.⁹² Elles ont montré que des groupes mixtes, trafiquants et jihadistes, existaient et étaient armés.⁹³

Si la plupart des officiers des corps de contrôle et des experts contestent les thèses conspirationnistes, ils sont d'accord sur le constat suivant : c'est au cours du premier semestre 2011, au moment où le vide sécuritaire était le plus profond et où le conflit libyen battait son plein, que la majeure partie des armes à feu sont entrées. Bien que les gouvernements de transition aient adopté une position de neutralité dans le conflit – leur priorité étant de protéger les frontières et d'éviter le déplacement de combats sur le territoire tunisien – la zone frontalière est néanmoins devenue un refuge et une base de ravitaillement pour les belligérants. Durant la guerre, les réfugiés libyens ont ainsi fait pénétrer du matériel militaire par le Sud-Est tunisien. Quatre camps de réfugiés (Choucha, el-Hayet, Remada, Tataouine) ont abrité plusieurs dizaines de milliers de Libyens. Entre 500 000 et un million de ressortissants libyens,

manière à ce qu'ils puissent défendre An-Nahda si celui-ci venait à être chassé du pouvoir à l'issue d'un coup d'Etat ou des prochaines élections ». Entretien de Crisis Group, syndicaliste proche de l'opposition de gauche, région de Tataouine, avril 2013.

⁹⁰ Entretien de Crisis Group, militants d'An-Nahda, Tunis, Tripoli, mars-juin 2013.

⁹¹ « En vidéo et photos : L'arsenal d'armes saisies à la Mnihla », Tuniscope (tuniscope.com), 21 février 2013. Entretien de Crisis Group, témoin de la saisie d'armes de Médenine, membres des forces de sécurité, Tunis, juin 2013. D'après plusieurs officiers de police, les pistolets volés dans les commissariats pendant le soulèvement seraient loin d'avoir tous été récupérés. Entretien de Crisis Group, officiers de police, Tunis, Nord-Ouest du pays, avril-mai 2013.

⁹² Voir le rapport de Crisis Group, *Violences et défi salafiste*, op. cit. ; voir également « Tunisie : Bilan des opérations sécuritaires anti-terrorisme », Babnet Tunisie (babnet.net), 5 août 2013.

⁹³ Plusieurs caches d'armes ont également été découvertes dans les régions montagneuses et forestières adossées à la frontière algérienne. De même, des contrebandiers en possession d'armes à feu et de munitions ont été appréhendés par la garde nationale dans l'Ouest, à Fernana le 5 décembre 2012, près de Sakiet Sidi Youssef le 1^{er} août 2013, ainsi que dans le Sud-Est. Voir « Découverte d'une cache d'armes et de munitions à Jebel Ourgha », News of Tunisia (newssoftunisia.com), 22 septembre 2013. Le groupe d'experts du Conseil de sécurité des Nations unies, chargé de l'application de la résolution 1973 (2011) concernant la Libye et notamment le volet relatif à l'embargo sur les armes, le mentionne dans son rapport final daté du 16 avril 2013. « La Tunisie connaît également d'énormes problèmes de sécurité interne, et le matériel importé de Libye qui s'y trouve ne fait que compliquer la donne. Au cours de l'année écoulée, les autorités ont découvert plusieurs caches le long de la frontière algérienne, qui contenaient du matériel très probablement destiné à être exporté en Algérie ». Voir Rapport final du Groupe d'experts créé par la résolution 1973 (2011) concernant la Libye, Conseil de sécurité des Nations unies, 16 avril 2013.

selon les sources, ont rejoint la Tunisie pendant les hostilités, dont 200 000 ont été hébergés par des familles tunisiennes.⁹⁴

Plusieurs agents des forces de sécurité et habitants du gouvernorat de Tataouine affirment que parmi le nombre impressionnant de réfugiés entrés par les postes frontaliers de Ras Jdir et de Dhehiba-Wazen, plusieurs milliers – la plupart des combattants pro-régime⁹⁵ – ont bradé au plus offrant leurs objets de valeurs. Ce fut apparemment le cas de leurs pistolets automatiques 9 mm et fusils d'assaut type AK-47, qu'ils auraient introduits sur le territoire en pièces détachées.⁹⁶ Des salafistes appelés en renfort par des associations de Ben Guerdane pour s'occuper de la distribution de nourriture dans les camps de réfugiés⁹⁷ auraient par ailleurs utilisé leurs tentes de prédication comme lieu d'achat et de vente de matériel militaire.⁹⁸ De même, des volontaires tunisiens partis épauler les anti-Kadhafistes libyens auraient rapporté et stocké quelques armes en Tunisie avant de repartir, pour certains, vers le front syrien.⁹⁹

En outre, d'après l'ancien porte-parole du ministère de la Défense, l'espace désertique entre Dhehiba-Wazen et Borj el-Khadra-Ghadames, à 900 kilomètres au nord d'Erg Marzouk – point nodal de passage des armes libyennes vers le Mali – était une zone importante de pénétration de matériel militaire libyen vers l'Algérie et la Tunisie.¹⁰⁰ Un officier des douanes dans le gouvernorat de Tataouine ajoute que des armes continueraient à entrer en Tunisie par le poste frontière de Dhehiba-Wazen et les pistes l'entourant.¹⁰¹

Si, d'après des experts en circulation d'armes, le scénario d'un transfert massif vers la Tunisie de matériel militaire issu de la dislocation de l'armée libyenne est exclu,¹⁰² des petites quantités d'armes à feu et de matériel explosif semblent transiter de façon régulière via les véhicules des contrebandiers depuis la chute de Ben Ali. Les quantités saisies ainsi que celles circulant sur le territoire – qu'ils estiment envi-

⁹⁴ Deux ans plus tard, près de 500 000 y sont toujours établis. « Que faire des 500 000 Libyens réfugiés en Tunisie ? », Kapitalis (kapitalis.com), 9 août 2013 ; entretiens de Crisis Group, habitants de Ben Guerdane et de Médenine, ancien haut responsable de la Défense, Ben Guerdane, Médenine, Tunis, février-juin 2013.

⁹⁵ Entretien de Crisis Group, responsable d'une association de défense des droits de l'homme, Ben Guerdane, juin 2013. Voir également, Moncef Kartas, *Tunisia and the security corollaries of the Libyan Revolution*, Small Arms Survey (à paraître).

⁹⁶ Entretien de Crisis Group, fonctionnaire au ministère de l'Intérieur, Gabès, mai 2013.

⁹⁷ Entretien de Crisis Group, responsable d'une association de défense des droits de l'homme, Ben Guerdane, juin 2013.

⁹⁸ Entretien de Crisis Group, fonctionnaire au ministère de l'Intérieur originaire du Sud-Est, Tunis, mai 2013.

⁹⁹ Entretien de Crisis Group, journaliste, février 2013. Voir également Moncef Kartas, op. cit.

¹⁰⁰ Il ajoute « plus le cône désertique se rétrécit et plus ils essaient de traverser la Tunisie pour l'Algérie ». L'aviation tunisienne a même détruit un convoi de trafiquants à environ 60 kilomètres au sud de la ville de Dhehiba. Entretien de Crisis Group, ancien porte-parole du ministère de la Défense, Tunis, juillet 2013.

¹⁰¹ Cela dit, ce trafic serait bien plus faible que durant le conflit libyen et les mois qui ont suivi le pillage des stocks de l'armée du régime déchu. Entretien de Crisis Group, douanier de Dhehiba, Tataouine, mai 2013.

¹⁰² Début 2013, le président disait, « la situation au Mali nous inquiète depuis toujours parce qu'on commence à savoir que nos propres jihadistes entre guillemets sont en relation avec ces forces terroristes. On a l'impression que la Tunisie est en train de devenir un corridor entre l'armement libyen et ces régions-là du Mali ». Entretien de Moncef Marzouki, France 24, 12 janvier 2013. Voir également le rapport de Crisis Group, *Violences et défi salafiste*, op. cit.

ron dix fois plus importantes – ne sont guère impressionnantes.¹⁰³ Elles sont en revanche suffisantes pour montrer qu’une certaine demande existe et le phénomène ne doit pas être sous-estimé.¹⁰⁴ Certains observateurs sont ainsi préoccupés par sa nouveauté.¹⁰⁵ Comme l’analyse un conseiller de la présidence, ce n’est pas tant la quantité d’armes ayant pénétré le territoire qui est alarmante que, d’un côté, l’existence de dépôts d’armes aux alentours de la capitale et, de l’autre, les conséquences de l’utilisation de ce matériel par des terroristes.

L’arrivée d’armes à feu aux environs de Tunis constitue quelque chose de dramatiquement nouveau. Imaginez que les individus qui ont stocké des armes choisissent un moment propice, comme le jour de l’assassinat de Chokri Belaïd, le 6 février 2013, où le flou politique et sécuritaire était total, et passent à l’action. Cette idée nous obsède et nous empêche de dormir à la présidence de la République et du gouvernement. Nous devons davantage mobiliser les forces sécuritaires pour éviter les coups de main terroristes qui risqueraient de mettre le pays à genou. Ceci effraierait les investisseurs, ce qui aggraverait la situation économique, renforcerait la polarisation politique et finirait par nous conduire vers une explosion de violence.¹⁰⁶

¹⁰³ Selon un membre d’une ONG suisse spécialiste de circulation d’armes, « le volume des armes à feu interceptées par les forces de sécurité en Tunisie depuis le départ de Ben Ali remplirait à peine quelques véhicules utilitaires de fond en comble. On parle de quelques tonnes. C’est une masse vraiment infime par rapport à ce qui circule en Libye, même si on rapporte cette dernière à la population et à l’étendue du territoire tunisien. En plus se pose le problème des munitions, celles-ci sont encore plus rares que les armes ». Entretien de Crisis Group, Tunis, septembre 2013. Voir aussi entretiens de Crisis Group, ex-chef d’état-major tunisien, expert français en terrorisme, ancien responsable à la Direction de la prévention antiterroriste (DPAT), Tunis, avril-juillet 2013.

¹⁰⁴ Les fusils de chasse semblent très recherchés. Pour faire face à l’augmentation des vols de bétail, des agriculteurs se procurent des armes de ce type, notamment des calibres 12 et 16 mm. Des cartouches de fusil de chasse sont souvent saisies. Voir « Arrestation des deux personnes en possession de 9 000 balles », Tuniscopie (tuniscopie.com), 13 septembre 2013. Un officier de police de la région affirme que les vols de bétail à main armée ont sensiblement augmenté depuis la chute de l’ancien régime. Entretien de Crisis Group, Nord-Ouest du pays, mars 2013. Plusieurs ressortissants libyens installés dans la région de Sfax proposeraient également des fusils mitrailleurs mais les Tunisiens les apprécieraient beaucoup moins en raison notamment des peines encourues pour leur possession. Entretiens de Crisis Group, habitants de petits villages de la région de Sfax, avril 2013. Afin de satisfaire la demande, des commerçants de la fraude importent ainsi des fusils d’Europe, notamment d’Italie mais également d’Algérie. Entretien de Crisis Group, trafiquant d’armes de chasse, Sud-Est du pays, avril 2013. Si le marché de l’autoprotection semble en essor, pistolets 9 mm et matraques électriques se vendent désormais chez certains marchands d’alcool clandestin, ce qui pour nombre de citoyens est totalement nouveau par rapport à l’époque de Ben Ali. En effet, la possession d’armes à feu était strictement réglementée sous l’ancien régime. Le simple fait d’évoquer la question du trafic d’armes demeure encore un sujet quasi tabou pour nombre de citoyens.

¹⁰⁵ Comme le note un jeune petit transporteur de Kasserine, « les gens parlent entre eux et ont compris qu’il y avait des armes qui circulaient. Cela leur fait peur. En fait c’est beaucoup plus les armes que les jihadistes qui les effraient. Ils craignent les armes en elles-mêmes. Ils ne redoutent pas ceux qui les possèdent, jihadistes ou non ». Entretien de Crisis Group, Kasserine, juin 2013. Le responsable d’une brigade armée libyenne de passage en Tunisie ajoute, « la société tunisienne est très différente de la société libyenne. En Libye il y a une sorte d’équilibre entre les tribus, certes précaire. En outre nous avons l’habitude des armes. En Tunisie, ce n’est pas le cas, même une petite quantité peut représenter un risque important ». Entretien de Crisis Group, Tunis, mars 2013.

¹⁰⁶ Entretien de Crisis Group, conseiller du président, Tunis, mai 2013.

Quel que soit le volume d'armes en circulation, celles-ci semblent également se diversifier et gagner du terrain. La moitié nord de la frontière tuniso-algérienne deviendrait ainsi une zone de trafic. D'après un haut gradé de l'armée, certains contrebandiers d'armes préféreraient évoluer dans ces espaces forestiers où la visibilité est plus réduite, contrairement au Sud désertique et steppique où ils sont repérables par l'aviation.¹⁰⁷

Si durant 2012 plusieurs responsables de la sécurité avaient fait état de passage d'armes de la Tunisie vers l'Algérie, confirmant la thèse du corridor largement partagée à cette époque,¹⁰⁸ le nombre d'armes circulant en sens inverse aurait depuis augmenté.¹⁰⁹ Des habitants des gouvernorats frontaliers citent même le nom de petites localités qui serviraient d'après eux de lieu de transfert, dans un sens comme dans l'autre, tels Tajerouine, Koudit Larneb, Sahdine, Garn Helfaya, Skhirat, Kaalat Sinan et el-Felta.¹¹⁰

Le flux de matériel militaire semble ainsi appeler une réponse rapide, d'autant que les corps de contrôle (excepté l'armée) sont toujours affaiblis depuis le soulèvement et que les forces de l'ordre font face à l'hostilité des populations locales.

4. La colère des populations frontalières

Malgré un retour de la police dans les grands centres urbains, notamment la capitale, et un vide sécuritaire qui s'est considérablement résorbé depuis l'année 2011, les corps de contrôle paraissent souvent dépassés par les contrebandiers dans les zones frontalières. Tout d'abord, après la fuite de Ben Ali, les membres de la police et des douanes ont été mutés dans d'autres régions du pays. La plupart n'ont pas été remplacés. En outre, les relations entre agents des corps de contrôle et contrebandiers seraient de plus en plus violentes. Selon un petit transporteur de cette région :

En fait, ce sont les contrebandiers les plus « durs » qui sont les moins contrôlés, non pas parce qu'ils payent plus de pots-de-vin ou qu'ils connaissent davantage de responsables de la police et des douanes, mais parce qu'ils peuvent mobiliser leur clan familial et attaquer les agents ou les commissariats, s'ils sont attrapés.¹¹¹

Le président d'une association de Kasserine ajoute que « les autorités ne maîtrisaient plus les règles du jeu. [Elles] sont encore sous le choc de la révolution. [Elles] craignent pour leur sécurité ». ¹¹² Un jeune garde national qui patrouille à la frontière tuniso-algérienne explique pour sa part qu'il est difficile de trouver le juste milieu entre arrêter quelqu'un au risque que cela dégénère et se contenter d'un travail de figuration :

¹⁰⁷ Entretien de Crisis Group, haut gradé de l'armée tunisienne, Tunis, août 2013.

¹⁰⁸ Entretiens de Crisis Group, officier de brigades d'élites, ancien responsable de la DPAT, Tunis, décembre 2012. Voir également le rapport de Crisis Group, *Violences et défi salafiste*, op. cit.

¹⁰⁹ Les flux Tunisie/Algérie ne seraient pas taris pour autant, en témoigne l'arrestation de plusieurs trafiquants tunisiens en territoire algérien. Voir « Tunisie : Arrestation du "Big Boss" de la contrebande d'armes avec la collaboration des services Algériens », Web Radar (webradar.me), avril 2013 ; M. Bellakhal, « Tunisie-Algérie ; trafiquants d'armes arrêtés à la frontière », Investir en Tunisie (investir-en-tunisie.net), 18 avril 2013.

¹¹⁰ Entretiens de Crisis Group, habitants de Kasserine, du Kef et de Sakiet Sidi Youssef, Kasserine, Kef, Sakiet Sidi Youssef, février-juin 2013.

¹¹¹ Entretien de Crisis Group, petit transporteur, Kasserine, juin 2013.

¹¹² Entretien de Crisis Group, président d'une association de Kasserine, Kasserine, septembre 2013.

Nous les gardes nationaux, les contrebandiers nous appellent « Les patrouilles du bonjour ». Nos supérieurs nous disent « faites un peu de contrôle, regardez s'il y a des armes et de la drogue, c'est tout. Et surtout, faites attention à vous ». De temps en temps, on arrête un trafiquant. Le problème c'est qu'il va appeler sa famille. Il va rassembler du monde devant un commissariat. Ensemble, ils vont jeter des pierres et menacer de le brûler avec des « Molotov ». Le chef va nous dire « vous ne savez pas gérer les choses ! » Si on n'arrête personne, il nous dit « ce n'est pas bien ». Si on arrête quelqu'un, il nous dit la même chose.¹¹³

Même la garde nationale, un corps militarisé, semble éprouver des difficultés à contenir l'agressivité de certains habitants près de la frontière algérienne. C'est le cas sur une route près de Feriana où les véhicules de patrouilles sont victimes de jets de pierres.¹¹⁴ Les habitants expriment leur haine du pouvoir central et de la capitale. Ils se disent algériens et non tunisiens.¹¹⁵ Ils affirment qu'étant donné que l'Etat n'a jamais rien fait pour eux, ils sont désormais « prêts à tout ».¹¹⁶

Dans le Sud-Est, le tableau est plus ou moins similaire. Nombre de frontaliers se considèrent comme des « oubliés du système »¹¹⁷ et expriment leur frustration à l'encontre de ceux qui les empêchent de mener à bien leur commerce. Comme le note un habitant de Ben Guerdane qui se remémore la période difficile par laquelle la région est passée lorsque les frontières tuniso-libyennes étaient fermées durant les années 1980 :

Quand nous avons besoin de l'Etat, il n'était pas là. Nous nous sommes débrouillés par nos propres moyens. Qu'il ne vienne pas maintenant nous demander des comptes ! Tout le monde se souvient ici des années noires lorsque la frontière était fermée à cause des problèmes diplomatiques avec la Libye. Les vieux travaillaient dans des chantiers et gagnaient à peine de quoi survivre. Nous ne vivons plus jamais cela.¹¹⁸

Malgré ces tensions sociales, les contrôles se sont multipliés. En mars 2013, dès la nomination du nouveau ministre de l'Intérieur, Lotfi Ben Jeddou, plusieurs membres des corps de contrôle évoquaient le début d'un tournant dans la gestion « laxiste » de la contrebande.¹¹⁹ Des directives orales seraient parvenues aux agents, les enjoignant de multiplier les patrouilles et les opérations de saisies.¹²⁰ Au même moment, les sta-

¹¹³ Entretien de Crisis Group, membre de la Garde nationale, Tunis, mai 2013.

¹¹⁴ Observations de Crisis Group, région de Feriana, août 2013.

¹¹⁵ Nombre d'habitants des localités limitrophes de l'Algérie évoquent souvent ce sentiment d'être algériens et non tunisiens. Beaucoup de Tunisiens se souviennent d'ailleurs que sous l'ancien régime les habitants d'un village frontalier avaient traversé la frontière avec des drapeaux algériens pour demander leur rattachement à l'Algérie. Cette action visait notamment à protester contre le chômage et l'absence d'infrastructures élémentaires du côté tunisien. Voir « 200 Tunisiens manifestent avec des drapeaux algériens », *Le Quotidien d'Oran*, 21 octobre 2007 ; entretiens de Crisis Group, habitants de Tunis et des régions frontalières, mars-septembre 2013.

¹¹⁶ Entretien de Crisis Group, habitant de la région de Jendouba, Jendouba, mai 2013. La plupart semblent vivre du trafic, que ce soit en transférant des marchandises par eux-mêmes ou en sécurisant les pistes pour le compte des contrebandiers. Observations de Crisis Group, frontière tuniso-algérienne, août 2013.

¹¹⁷ Entretien de Crisis Group, habitant de Ben Guerdane, Ben Guerdane, mai 2013.

¹¹⁸ Ibid.

¹¹⁹ Entretien de Crisis Group, douanier, gouvernorat de Tataouine, mai 2013.

¹²⁰ Ibid.

tions-services et les sociétés de transport ont menacé de se mettre en grève à cause de la hausse du prix du carburant et de « l'aggravation du fléau de la contrebande des hydrocarbures ». ¹²¹ Plusieurs contrebandiers décrivent un resserrement des contrôles. ¹²²

Mais les actions de fermeté les plus remarquables remontent aux attentats meurtriers contre l'armée au mont Chaambi, le 29 juillet 2013. Depuis, nombre d'habitants de Kasserine évoquent une augmentation sensible des contrôles et surtout la présence d'un dispositif de sécurité important du côté algérien qui a abouti à la fermeture provisoire des principales pistes du commerce de la fraude. ¹²³ Le prix du carburant de contrebande a d'ailleurs sensiblement augmenté. ¹²⁴ Selon un petit transporteur, « la région est sous pression, un rien suffit pour que les gens explosent ». ¹²⁵

¹²¹ « Tunisie : Les stations-services et sociétés de transport menacées par la hausse des prix des hydrocarbures », Kapitalis (kapitalis.com), 11 mars 2013.

¹²² Entretiens de Crisis Group, contrebandiers, frontières tuniso-algériennes et tuniso-libyennes, mars-avril 2013.

¹²³ Entretiens de Crisis Group, habitants de la région de Kasserine, Kasserine, août 2013.

¹²⁴ Observations de Crisis Group, Feriana, août 2013.

¹²⁵ Entretiens téléphoniques de Crisis Group, contrebandiers, Tunis, septembre 2013.

IV. Intégrer les populations locales à la gestion des frontières

A. Le réveil des intermédiaires

Si la contrebande – notamment celle de produits dangereux – semble diminuer lorsque la situation sécuritaire s’améliore et augmenter lorsque celle-ci se détériore, les réalités du terrain sont plus complexes. La participation des locaux et surtout des cartels qui organisent une grande partie du trafic est indispensable à la gestion des frontières. Les populations frontalières, quelle que soit l’étendue du dispositif répressif, demeurent en mesure de faciliter (ainsi que d’empêcher) le passage des biens et des personnes.

On aurait ainsi tort de limiter les causes du développement anarchique de la contrebande au relâchement sécuritaire et la crainte de possibles émeutes qu’éprouveraient les forces de l’ordre. La croissance de la contrebande et donc l’augmentation de la perméabilité des frontières sont également liées à la recomposition des cartels du commerce illicite. En effet, les frontières algériennes et libyennes sont le terrain d’un commerce lucratif que plusieurs barons frontaliers de l’économie de la fraude ont intérêt à faire perdurer. Or, le jeu entre l’Etat et les contrebandiers a été pipé par les conséquences du soulèvement de 2010-2011 et de la chute de Kadhafi.¹²⁶ Autrement dit, les cartels ne semblent plus jouer aussi efficacement que par le passé le rôle de gestion des frontières qui leur était dévolu sous l’ancien régime. La circulation de drogues, d’armes et de jihadistes dans les régions limitrophes en constitue la principale manifestation.

Les premiers jours suivant le soulèvement, les flux maritimes de marchandises de Turquie, des Emirats arabes unis et d’Asie du Sud-Est contrôlés en majorité par les cercles du pouvoir,¹²⁷ se sont tariés. La contrebande à la frontière algérienne contrôlée par des cartels affairistes présumés liés aux familles régnautes a également été déstabilisée.

Durant les mois qui ont suivi le départ de Ben Ali, les autorités régionales ont accusé des patrons de la contrebande locale de pratiquer la politique de la terre brûlée en semant le chaos dans la région. Certains d’entre eux ont été emprisonnés.¹²⁸ D’autres ont fui le pays. Mais la plupart ont continué leurs activités bien qu’affaiblis par la chute de leurs protecteurs. L’entrée dans les réseaux de contrebande n’étant plus régulée par les hautes sphères du pouvoir, le cercle des participants à ces activi-

¹²⁶ Voir le rapport de la Commission nationale d’investigation sur les affaires de corruption et de malversation, op. cit. Voir également « Saisie de marchandises appartenant aux Trabelsi et Ben Ali d’une valeur de 750 mille dinars », *Tuniscopie* (tuniscopie.com), 22 mai 2013. Sous l’ancien régime, les deux familles régnautes, celle du président et de son épouse, évitaient de s’immiscer dans ce commerce, même si celles-ci entretenaient d’excellents liens avec Kadhafi. Jusqu’à aujourd’hui, malgré son affaiblissement à la suite de la chute du régime libyen, c’est le clan des Touazine, originaire de la région de Ben Guerdane, qui en contrôle encore les principaux leviers du côté tunisien, notamment le marché de change parallèle. Cela étant, cette situation serait sur le point de changer. Voir la section IV.B. de ce rapport.

¹²⁷ Ce cartel livrait les produits aux *souks* (marchés) de Moncef Bey dans les boutiques de la médina à Tunis et au comptoir d’El Jem sur la côte est. Il était dans une certaine mesure en concurrence avec le commerce de la frontière tuniso-libyenne.

¹²⁸ Ce fut le cas notamment dans la ville du Kef au début du mois de février 2011. Voir Habib Mis-saoui, « Justice : Béchir Jelassi entendu par le juge d’instruction du Kef », *Tunisia Today* (tunisia-today.com), février 2011 ; entretiens de Crisis Group, habitants du gouvernorat du Kef, Le Kef, mai 2013.

tés lucratives s'est élargi. C'est ce qu'un contrebandier appelle la « démocratisation de la contrebande ».¹²⁹

Deux ans après le soulèvement, ces barons de second plan ont fini par s'ériger en nouveaux patrons du trafic. Comme le notent plusieurs habitants des frontières ouest, ces intermédiaires se sont réveillés et ont gagné en puissance. Ils se sont enrichis et composent une partie du cénacle très discret des patrons-grossistes,¹³⁰ lesquels continuent de réguler le trafic même si quelques « jeunes ont débarqué dans le business ».¹³¹

B. *Les cartels et le contrôle des frontières*

Que ce soit sous le régime de Ben Ali ou aujourd'hui, ces cartels, plus affairistes dans l'Ouest et plus tribaux dans le Sud-Est, possèdent une étonnante capacité de contrôle des mouvements aux frontières. Ainsi, dans le Nord-Ouest, sur une petite piste frontalière délaissée par les corps de contrôle, un berger guette les déplacements des véhicules. Lorsque l'un d'eux lui est étranger, il signale cette anomalie à un patron local qui, s'il ignore la présence de ce véhicule, lui donne l'aval pour prévenir les douanes.¹³²

Dans d'autres localités, les patrouilles de la garde nationale collaborent étroitement avec les contrebandiers. Ces derniers jouent le rôle de contrôleurs et d'indicateurs. Dès qu'ils repèrent une « activité suspecte »,¹³³ comme le passage d'inconnus, ils interviennent directement ou bien préviennent les autorités.¹³⁴ Dans le Sud-Est, excepté dans le cône désertique qui s'enfonce dans le Sahara, au sud de Remada et de Dhehiba, peu de choses semblent échapper à la vigilance des réseaux de contrebande.¹³⁵ Plusieurs douaniers disent travailler sur indications.¹³⁶

Les grands commerçants de la fraude semblent, en effet, avoir intérêt à préserver le calme de leur région, ne serait-ce que pour protéger leurs affaires. Les attentats du mont Chaambi ont d'ailleurs été très mal perçus par nombre de contrebandiers. L'un d'eux se disait même prêt à en découdre avec les « terroristes ».¹³⁷ Comme le dit un officier des douanes dans le Sud-Est, « les contrebandiers forment un monopole, ils se connaissent très bien, ils ont intérêt à déclarer ce que nous recherchons en priorité. Tout ce qui attire l'attention sur leur commerce, tel le terrorisme, n'est pas le bienvenu ».¹³⁸ « La tranquillité du commerce avant tout »,¹³⁹ précise un patron-grossiste.

Ce pacte plus ou moins tacite entre l'Etat et les cartels joue ainsi un rôle régulateur important. Sous l'ancien régime, les autorités évitaient de s'attaquer de manière frontale au commerce de la fraude et empêchaient que des concurrents contestent le

¹²⁹ Entretien de Crisis Group, contrebandiers, frontière tuniso-algérienne, mars 2013.

¹³⁰ Entretien de Crisis Group, habitants de la frontière algérienne, région du Kef et de Kasserine, février-mai 2013. Voir le rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord de Crisis Group N°124, *Tunisie : relever les défis économiques et sociaux*, 6 juin 2012.

¹³¹ Entretien de Crisis Group, contrebandier, région du Kef, mai 2013.

¹³² Observations de Crisis Group, Nord-Ouest du pays, mai 2013.

¹³³ Entretien de Crisis Group, contrebandiers, région du Kef et de Kasserine, février-mai 2013.

¹³⁴ Observations de Crisis Group, région de Feriana, août 2013.

¹³⁵ Entretien de Crisis Group, habitant de Ben Guerdane, Ben Guerdane, mai 2013. Voir également Moncef Kartas, op. cit.

¹³⁶ Entretien de Crisis Group, douaniers de la région de Tataouine, Tataouine, mai 2013.

¹³⁷ Entretien de Crisis Group, contrebandier, Kasserine, juillet 2013.

¹³⁸ Entretien de Crisis group, douanier de la région de Tataouine, Tataouine, mai 2013.

¹³⁹ Entretien de Crisis Group, grossiste, région de Haïdra, frontière tuniso-algérienne, avril 2013.

monopole des cartels. Les têtes de réseaux s'engageaient en échange à s'écarter du commerce de certains produits et à contrôler le flux de personnes aux frontières, notamment les groupes armés.¹⁴⁰ Comme le formule un conseiller du chef du gouvernement :

Les frontières étaient gérées grâce à la « carte de circulation ». Les autorités s'entendaient avec les « boss du trafic ». Ils dressaient ensemble une carte de toutes les marchandises qui circulaient. Pendant longtemps, le contrat était clair : « nous n'intervenons pas dans vos activités même si elles sont illégales mais en échange vous vous engagez à ne pas laisser circuler de la drogue, des d'armes et des jihadistes ». ¹⁴¹

Dans cette mesure, l'écoulement d'armes à feu et de stupéfiants ainsi que les attaques meurtrières contre l'armée et la garde nationale pourraient être interprétés en partie comme résultant de la rupture de ce pacte. Dans l'Ouest, une partie des acteurs a changé. Les cercles du pouvoir qui contrôlaient une part significative des cartels affairistes ne sont plus. La police a perdu le contact avec une grande partie de ses réseaux d'indicateurs en raison de l'hostilité dont elle est l'objet depuis le soulèvement. L'accord tacite n'a donc pas été reconduit et c'est plutôt à une lutte pour la prise de parts de marché que les cartels s'attellent. ¹⁴²

Un conseiller en sécurité au cabinet du Premier ministre explique que la menace terroriste ne pourra être endiguée si le « maillage avec les acteurs locaux n'est pas renouvelé ». ¹⁴³ Selon un officier de l'armée, quelles que soient les réformes de l'institution sécuritaire et la sophistication des technologies de surveillance, « rien ne pourra se faire contre les "fils des frontières" ». ¹⁴⁴

Plus les habitants des bourgades limitrophes, qui comptent parmi les plus déshéritées du pays, sont frustrés sur le plan social et économique, plus leur volonté et donc leur capacité pourtant importante à contrôler la frontière s'amenuisent. Les propos d'un notable d'un village agricole près de la frontière algérienne reflètent cette relation entre frustration socioéconomique et manque de collaboration sécuritaire :

L'Etat, c'est-à-dire les gens de la capitale et du Sahel (la côte est du pays), n'ont jamais rien fait pour nous et en plus ils veulent nous empêcher de survivre en faisant du commerce avec l'Algérie ? Que des armes passent par notre région, et alors ? Nous n'en avons rien à faire. Elles ne sont pas dirigées vers nous, mais vers eux. D'ailleurs, la seule chose qui les intéresse chez nous c'est la sécurité de leur frontière. De toute façon, plus ils nous méprisent, plus nous fermons les yeux sur ce qui peut entrer et atterrir chez eux. ¹⁴⁵

Du côté de la frontière tuniso-libyenne, l'intégration des locaux est également nécessaire. En effet, si la frustration économique et sociale paraît moindre et la fuite de Ben Ali a peu déstabilisé les hiérarchies, la chute du guide libyen a affaibli le princi-

¹⁴⁰ Entretiens de Crisis Group, historien, habitants de Ben Guerdane, Tunis, Médenine, février-juin 2013. Voir Moncef Kartas, op. cit.

¹⁴¹ Entretien de Crisis Group, conseiller du chef du gouvernement, Tunis, juillet 2013.

¹⁴² Plusieurs habitants de l'Ouest et du Sud-Ouest évoquent une sorte de course à l'enrichissement, une recherche du profit à tout prix, situation qui daterait de la chute du régime. A l'époque des Ben Ali et des Trabelsi, l'entrée dans le cercle des grands caïds était à contrario strictement régulée par les familles régnautes. Entretiens de Crisis Group, février-août 2013.

¹⁴³ Entretien de Crisis Group, conseiller en sécurité au Premier ministère, Tunis, août 2013.

¹⁴⁴ Entretien de Crisis Group, officier de l'armée, Tunis, août 2013.

¹⁴⁵ Entretien de Crisis Group, habitant d'un village frontalier, région de Jendouba, mars 2013.

pal cartel tribal : le clan des Touazine de Ben Guerdane. S'il venait à perdre son droit exclusif sur la zone limitrophe, il risquerait de fermer davantage les yeux sur l'introduction de stupéfiants, armes à feu et combattants jihadistes au sein du territoire.

Durant la guerre en Libye, le Sud-Est de la Tunisie était une sorte de sanctuaire tant pour les rebelles que pour les forces de Kadhafi. Dans l'ensemble, les kadhafistes ont pu bénéficier du soutien de Ben Guerdane, tandis que les anti-kadhafistes de l'Ouest du pays, la plupart originaire du massif du Jbel Nefoussa, ont utilisé Médenine, Tataouine, Dhehiba et Remada comme refuge et point de ravitaillement.¹⁴⁶ Les Touazine de Ben Guerdane ont assuré le ravitaillement des forces de Kadhafi à Tripoli, même après que le régime a perdu ses ports. Nombre de commerçants de cette ville-comptoir se sont enrichis en livrant produits pharmaceutiques et biens de première nécessité à la Jamahiriya.¹⁴⁷

Depuis la chute du guide libyen, les Touazine, souvent appelés en Libye les « fils de Kadhafi », ne seraient plus en mesure de pénétrer plus de 30 kilomètres à l'intérieur du territoire libyen en sécurité, c'est-à-dire s'aventurer au-delà de la ville de Zaltan.¹⁴⁸ En outre, peu après la fin du conflit, le Conseil national de transition (CNT) libyen avait appelé en renfort les milices anti-kadhafistes des tribus montagnardes du Jbel Nefoussa afin de sécuriser les frontières tuniso-libyennes. Peu à peu, les Nouayel de la région de Riqdalin et de al-Jamil, pro-kadhafistes et alliés tribaux des Touazine de Ben Guerdane, ont perdu la majorité des routes de trafics à destination de la Tunisie au profit des tribus du Jbel Nefoussa comme les Nalouti et surtout les Zintani, les plus puissants, qui contrôlent désormais les postes frontaliers qui conduisent en Tunisie.¹⁴⁹

Côté tunisien, le contrôle de la région autour du poste frontalier de Dhehiba-Wazen échappe désormais en partie aux Touazine. Les différents sous-clans des Ouderna, autre tribu de la confédération des Ouerghemma, originaires de la région de Médenine, contestent le contrôle de la zone aux Touazine, alors même que le trafic y augmente.¹⁵⁰

Ainsi, de plus en plus concurrencés pour des raisons liées au bouleversement des équilibres tribaux en Libye, les Touazine seraient tentés de renégocier le pacte tacite avec l'Etat tunisien en utilisant l'épouvantail des armes, de la drogue et des jihadistes. C'est comme si, note un sociologue :

Ils faisaient du chantage et disaient à l'Etat, aidez-nous à maintenir notre monopole sinon nous ne ferons rien lorsque des groupes liés à AQMI se procureront des armes ou lorsque des combattants tunisiens de retour de Syrie regagneront le pays par les frontières tuniso-libyennes, avec des intentions hostiles.¹⁵¹

De fait, le contexte sécuritaire à la frontière tuniso-libyenne paraît inquiétant. En territoire libyen, les agents des corps de contrôle sont à la fois fonctionnaires et militaires. Ils défendent leurs intérêts économiques et tribaux et participeraient directe-

¹⁴⁶ Voir Moncef Kartas, op. cit.

¹⁴⁷ Ibid. Entretien de Crisis Group, sociologue spécialiste des frontières tuniso-libyennes, journaliste originaire de la région de Ben Guerdane, Tunis, septembre 2013.

¹⁴⁸ Ibid.

¹⁴⁹ Ibid.

¹⁵⁰ Le commerce de produits non dangereux demeurerait plus rentable par la route transfrontalière de Ben Guerdane-Ras Jdir.

¹⁵¹ Entretien de Crisis Group, sociologue spécialiste des frontières tuniso-libyennes, Tunis, septembre 2013.

ment à l'acheminement de produits dangereux.¹⁵² Afin de neutraliser les tentatives d'intrusion de convois transportant du matériel militaire, une présence significative de l'armée tunisienne semble indispensable à la frontière. Ces incursions dans le désert étaient quasi-quotidiennes pendant le conflit et dans son sillage. Elles ont diminué depuis, mais pourraient reprendre à un rythme soutenu,¹⁵³ d'autant que l'armée tunisienne n'aurait quasiment plus de vis-à-vis libyen.¹⁵⁴

Si, dans l'Ouest, le resserrement des contrôles sécuritaires peut à l'évidence contribuer à réguler le trafic¹⁵⁵ et que dans le Sud-Est le renforcement du contrôle militaire semble indispensable étant donné le changement rapide des alliances tribales en Libye, l'intégration des locaux demeure nécessaire à la mise sur pied d'une gestion des frontières efficace, et à plus long terme négociée. La quasi-absence de centre politique et la multiplication des conflits tribaux pour le contrôle des routes de la contrebande en Libye montrent que sans Etat fort, le pacte tacite n'a plus de sens, puisqu'aucune autorité n'est assez souveraine pour le faire respecter.

La situation est pratiquement inverse en Tunisie. L'Etat semble assez fort pour négocier et encadrer ce pacte mais ce sont ses interlocuteurs qui sont affaiblis. Le défi consiste avant tout à protéger militairement les frontières du côté tuniso-libyen, mais également éviter le tournant répressif qui couperait davantage l'Etat des populations locales.

¹⁵² Entretiens de Crisis Group, fonctionnaires internationaux, Tripoli, août 2013.

¹⁵³ Entretiens de Crisis Group, officier de l'armée, expert militaire français, Tunis, Tataouine, avril-juin 2013. La plupart se produisent lorsque des contrebandiers refusent de s'arrêter lors de barages militaires. Voir « Tunisia closes Libyan border post after smugglers kill soldier », Reuters, 11 mars 2013. Des échanges de tirs ont eu lieu le 20 juin 2012 dans cette zone désertique où un convoi armé transportait notamment un système portable de défense anti-aérienne d'origine libyenne à destination du Mali. Les trafiquants ont ouvert le feu sur une unité de l'armée de terre après avoir pénétré la frontière tunisienne. Il a rapidement été détruit par l'armée de l'air. Entretien de Crisis Group, ancien porte-parole du ministère de la Défense, Tunis, juillet 2013. « Tunisie : Affrontements entre l'armée et des groupes armés », Tixup (tixup.com), 21 juin 2012 ; Rapport final du groupe d'experts créé par la résolution 1973 (2011), op. cit.

¹⁵⁴ Entretiens de Crisis Group, haut gradé de l'armée, expert militaire français, Tunis, mars-juin 2013.

¹⁵⁵ Avant que l'état ne se resserre après les événements de Chaambi, plusieurs contrebandiers de l'Ouest déclaraient qu'une augmentation relative des contrôles leur serait profitable. Selon eux, ces derniers toucheraient en priorité les nouveaux venus et les « gens d'ailleurs », donc les concurrents, arrivés sur le tard après la chute de l'ancien régime. Entretiens de Crisis Group, contrebandiers, région de Kasserine, mai-juin 2013.

V. Jihad et contrebande : un mélange dangereux

A. Les jihadistes de retour du front syrien

Deux principaux défis sécuritaires risquent de se poser au pays dans un avenir plus ou moins proche. Il s'agit premièrement du retour des combattants tunisiens de Syrie, dont nombre regagnent leur pays par la frontière tuniso-libyenne. Le second défi concerne l'émergence de l'« islamo-banditisme », ¹⁵⁶ c'est-à-dire la tendance des milieux criminels des zones périurbaines à utiliser l'identité salafiste pour commettre des violences permettant de contrôler les trafics lucratifs du quartier.

Les Tunisiens, traditionnellement, sont très connus au sein du mouvement jihadiste international. Ainsi, la ville-comptoir de Ben Guerdane est un lieu de recrutement historique de combattants pour les causes de libération nationale, arabistes et islamistes.¹⁵⁷ Plus généralement, les ressortissants tunisiens sont d'importants pourvoyeurs de jihadistes sur le plan international.¹⁵⁸ Ces deux dernières années, ceux-ci auraient organisé plusieurs attentats au Mali et en Libye contre les intérêts français.¹⁵⁹ Onze des 32 ravisseurs du site gazier d'In Amenas en Algérie au début de l'année 2013 étaient de nationalité tunisienne.¹⁶⁰

Depuis la fuite de Ben Ali et le début de la guerre en Syrie, la question du retour des jihadistes tunisiens de Syrie est devenue un enjeu idéologique qui contribue fortement à polariser la société et alimente les pires craintes des sécularistes.¹⁶¹ Le 12 février, moins d'une semaine après l'assassinat de Chokri Belaïd, une rumeur affirmait que 12 000 Tunisiens – chiffre totalement irréaliste – étaient sur le point de rentrer du front syrien sur instruction d'Abou Ayadh, le chef d'Ansar Charia.¹⁶² De

¹⁵⁶ Voir la section V.B de ce rapport.

¹⁵⁷ La question des volontaires tunisiens au Moyen-Orient est un sujet très sensible. Selon des habitants de Ben Guerdane, en 1947-1949, sur une population de 5 000 personnes, 100 volontaires seraient partis défendre la Palestine durant le premier conflit israélo-arabe. De même, durant la guerre d'Algérie, une centaine de personnes se serait engagée au sein du Front de libération nationale (FLN). Entre 1991 et 2008, plusieurs centaines de Tunisiens originaires de Ben Guerdane se seraient battus en Irak. En 2006, durant le conflit entre Israël et le Hezbollah, près d'une centaine aurait gagné le Liban. Enfin, entre 2012 et 2013, entre 100 et 150 auraient rejoint le front syrien. Entretiens de Crisis Group, habitants de Ben Guerdane, mai 2013.

¹⁵⁸ Entretiens de Crisis Group, experts militaires français, Tunis, mars 2013. Au début des années 2000, le Groupe combattant tunisien (GCT) – dont le premier émir était Seifallah Ben Hassine, dit Abou Ayadh, le chef actuel d'Ansar Charia – avait participé à la logistique de l'assassinat en Afghanistan, la veille du 11 septembre 2001, de Cheikh Massoud, figure importante de la résistance afghane contre l'Union soviétique dans les années 1980. Voir le rapport de Crisis Group, *Violences et défi salafiste*, op. cit.

¹⁵⁹ Entretien de Crisis Group, experts militaires français, Tunis, mars 2013.

¹⁶⁰ Voir le rapport de Crisis Group, *Violences et défi salafiste*, op. cit. D'après, un ancien responsable à la DPAT, ceux-ci avaient quitté la Tunisie durant les années 2000 pour le Sahel africain et y ont construit des réseaux. Entretien de Crisis Group, ancien responsable à la DPAT, Tunis, mai 2013.

¹⁶¹ Si, depuis la fin des années 1960, les causes arabes et islamistes sont omniprésentes, notamment au sein des campus universitaires, le conflit syrien semble plus que jamais diviser les Tunisiens, jusque dans les cafés et les foyers, entre partisans du régime de Bachar al-Assad et défenseurs de son opposition armée. Entretiens de Crisis Group, pro- et anti-Bachar al-Assad, différents gouvernorats du pays, février-août 2013.

¹⁶² « 12 mille combattants tunisiens en Syrie reviennent en Tunisie sur demande d'Abou Ayadh », shems FM (shemsfm.net), 12 février 2013. Fin septembre, une rumeur du même ordre s'est répandue sur les réseaux sociaux et les journaux électroniques. Voir « Abou Ayadh se prépare à envahir la Tunisie à la tête de 10 000 terroristes », Tunisie Focus (tunisiefocus.com), 27 septembre 2013.

même, le 21 mars 2013, un « barbu » de retour du théâtre des affrontements armés en Syrie affirmait sur une chaîne de télévision nationale qu'il était prêt à se battre de la même manière si un parti « laïque » prenait le pouvoir en Tunisie.¹⁶³

Le flot de jihadistes semble en tout cas assez abondant pour que l'Etat prenne des mesures et tente de démembrer les réseaux. Plusieurs habitants des quartiers populaires proches d'Ansar Charia évaluent le nombre de Tunisiens en Syrie entre 1 000 et 2 000 ; certains jihadistes considéreraient cette expérience comme un entraînement militaire et effectueraient des allers-retours.¹⁶⁴ Quant aux partisans de l'alliance gouvernementale, ils fournissent les chiffres les plus faibles, entre 400 et 600, comme pour éloigner le danger que constituerait leur retour définitif.¹⁶⁵ En revanche, la menace potentielle de ces combattants est largement exploitée par les opposants sécularistes, qui accusent An-Nahda de jouer les apprentis-sorciers au détriment de la sécurité en encourageant parfois, de la bouche de certains de ses prédicateurs, la guerre sainte contre le régime de Bachar al-Assad.¹⁶⁶

En avril 2013, les contrôles ont été renforcés à l'aéroport de Tunis ainsi qu'au poste frontalier de Ras Jdir.¹⁶⁷ Dans le cadre d'une enquête ouverte par le parquet de Tunis, plusieurs officines de recrutement ont été démantelées. Des centaines de personnes ont été arrêtées.¹⁶⁸ Le ministre de l'Intérieur avait alors affirmé que ces filières appartenaient à des groupes salafistes radicaux ainsi qu'à des collectifs criminels. Ses déclarations confirment les dires de plusieurs chercheurs, journalistes d'investigation et témoins.¹⁶⁹

D'après eux, il y aurait deux principaux flux de combattants qui traverseraient la Libye par la région frontalière sud-est. Tout d'abord, celui d'Ansar Charia. L'organisation fournirait ainsi des jihadistes au Front pour la victoire du peuple du Levant (Jabhat al-Nusra) et au groupe de L'Etat islamique de l'Irak et du Levant (Al-Dawla al-Islamiya fi al-Iraq wa al-Sham).¹⁷⁰ Il s'agirait de volontaires de qualité, triés sur le volet par l'organisation, après un passage par un camp d'entraînement en Libye. Ils traverseraient les frontières terrestres tunisiennes pour aller y faire leurs classes. Ils

¹⁶³ Voir Yasmin Najjar et Monia Ghanmi, « Tunisia frees controversial salafist imam », Magharebia (magharebia.com), 9 avril 2013.

¹⁶⁴ Entretiens de Crisis Group, habitants des quartiers populaires de Tunis proches d'Ansar Charia, Tunis, mai 2013.

¹⁶⁵ Le 12 mai 2013, le ministre des Affaires étrangères déclarait que 800 citoyens étaient en train de prêter main-forte aux rebelles. Le 19 septembre, le ministre de l'Intérieur a affirmé que ses services étaient parvenus à faire avorter le départ de 6 000 jeunes en Syrie. Voir Lilia Blaise, « Les Tunisiens prisonniers du Jihad en Syrie », Nawaat (nawaat.org), 21 juin 2013. Voir également « Ben Jeddou : «Le MI a porté un coup dur au terrorisme» », WMC Direct Info (directinfo.webmanagercenter.com), 19 septembre 2013.

¹⁶⁶ Entretiens de Crisis Group, opposants sécularistes, mai-août 2013.

¹⁶⁷ Entretien de Crisis Group, habitant de Tunis, Tunis, avril 2013 ; voir également « Restrictions aux voyages à l'étranger des femmes tunisiennes de moins de 35 ans », Actuune (actuune.com), 27 août 2013. « Les autorités tunisiennes renforcent le contrôle aux frontières des candidats au jihad en Syrie », Kapitalis (kapitalis.com), 1^{er} avril 2013.

¹⁶⁸ Jamel Arfaoui, « Arrestation de centaines de personnes en Tunisie en liaison avec la Syrie », Magharebia (magharebia.com), 29 avril 2013.

¹⁶⁹ Entretiens de Crisis Group, journalistes d'investigation, habitants de quartiers populaires, Tunis, Kasserine, Médenine, Tataouine, février-août 2013.

¹⁷⁰ Voir le rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord de Crisis Group N°141, *Too Close For Comfort : Syrians in Lebanon*, 13 mai 2013.

décolleraient ensuite de la capitale libyenne vers Istanbul en Turquie avant de prendre le chemin du front.¹⁷¹

Il y aurait également une filière plus internationalisée et plus proche des milieux de l'« islamo-banditisme ». Nombre de Tunisiens issus des milieux populaires seraient ainsi recrutés dans les mosquées et dans les cours d'éducation religieuse dispensés par des associations culturelles islamiques.¹⁷² Ces Tunisiens, plutôt semblables sur le plan sociologique aux candidats à l'émigration illégale en Europe de l'Ouest, transiteraient par la Libye, la Turquie, la Jordanie voire Malte avant de prendre la route du front. Ils préféreraient prêter main-forte à l'opposition armée en Syrie plutôt que de rejoindre l'Europe de l'Ouest.¹⁷³

Depuis le printemps 2013, cependant, le flot de départ semble avoir diminué. Un responsable d'une association de défense des droits de l'homme à Ben Guerdane affirme que, depuis le mois d'avril, plus aucun jeune de la ville n'est parti combattre.¹⁷⁴ Un salafiste de Médenine affirme, de même, qu'il faut éviter de se précipiter sur le front. « Beaucoup de jeunes pensent que le Mehdi (messie) va venir en Syrie et qu'il faut s'y rendre. Seulement, il faut faire attention, ce pays risque de devenir le cimetière des jihadistes ».¹⁷⁵ Même Abou Ayadh et AQMI, réputés les plus va-t-en-guerre, ont émis des réserves en mars 2013, déclarant qu'il était préférable de rester « à la maison » pour renforcer Ansar Charia, selon d'Abou Iyadh, et combattre le sécularisme, selon AQMI.¹⁷⁶

Pourtant, même si le nombre de combattants en partance pour la Syrie semble en baisse, les défis demeurent. Le flux principal de départs et de retours traverserait la frontière tuniso-libyenne, notamment les postes frontaliers de Ras Jdir et Dhehiba-Wazen.¹⁷⁷ En amont, il s'agit de repérer ces combattants aguerris. En aval se pose la question de leur réinsertion sociale. En effet, ceux-ci pourraient renforcer les groupes mixtes de trafiquants/jihadistes qui ont tendance à se multiplier dans les zones périurbaines et pourraient à l'avenir monter en grade dans les circuits de contrebande transfrontalière.

¹⁷¹ D'après un jeune responsable d'Ansar Charia, le volontariat en Syrie se ferait de manière individuelle. Le groupe ne serait pas impliqué en tant que tel dans l'organisation de leur préparation physique et de leur départ. Entretien de Crisis Group, jeune responsable d'Ansar Charia, Tunis, juin 2013.

¹⁷² Ibid. C'est le cas notamment d'une jeune fille arrêtée dans le cadre de l'enquête sur les attentats terroristes de Chaambi qui avait suivi des cours d'éducation religieuse dans le quartier populaire de la cité Zouhour à Kasserine. Son professeur lui aurait proposé de rejoindre la Syrie. Entretien de Crisis Group, membre de la famille de la jeune fille, Kasserine, août 2013.

¹⁷³ Selon un habitant de Tataouine, « en ce moment tous les candidats à l'émigration illégale (les *haragas*, brûleurs de frontières) veulent partir en Syrie ». Entretien de Crisis Group, habitant de Tataouine. Plusieurs Tunisiens faits prisonniers en Syrie par les forces de Bachar al-Assad auraient affirmé à une délégation de journalistes et d'associatifs tunisiens autorisée à leur rendre visite avoir été payés pour se battre. Lilia Blaise, op. cit.

¹⁷⁴ Il précise, « en Syrie, c'est une guerre civile et non une révolution. Les réseaux de recrutement ne sont pas très clairs, il y a un agenda international. Des jeunes partent là-bas sans avoir aucune notion de la politique syrienne. Ils ne savent même pas comment s'appelle le président. On a dialogué avec les jeunes à la mosquée pour leur expliquer que les choses étaient complexes. Cela en a dissuadé certains ». Entretien de Crisis Group, responsable d'une association de défense des droits de l'homme, Ben Guerdane, op. cit.

¹⁷⁵ Entretien de Crisis Group, salafiste de Médenine, Tunis, août 2013.

¹⁷⁶ Daveed Gartenstein-Ross, « Ansar al-Sharia Tunisia's Long Game: Dawa, Hisba, and Jihad », The Hague Research Paper, International Centre for Counter-Terrorism, mai 2013.

¹⁷⁷ Entretien de Crisis Group, salafiste de Médenine, Tunis, septembre 2013.

B. L'émergence de l'« islamo-banditisme »

Contrairement à ce que plusieurs citoyens originaires de la capitale craignent,¹⁷⁸ les frontières du pays sont loin d'être peuplées de salafistes extrémistes. Pour l'heure, le trafic dans les régions frontalières échappe en majorité aux groupes jihadistes ou aux individus utilisant cette identité, ce qui ne signifie pas que les liens entre ces groupes et les cartels des frontières ne puissent pas se renforcer

La plupart des habitants des régions frontalières ouest semblent penser que les autorités exagèrent sciemment la menace d'AQMI.¹⁷⁹ Ce qui les préoccupe davantage sont les conséquences de la présence accrue des corps de contrôle sur leurs « affaires ». Ainsi, lorsque les mines explosaient sur le massif entre le 29 avril et le 20 juin 2013, nombre de Kasserinois mettaient en doute la version officielle selon laquelle des jihadistes se cachaient dans la montagne et enterraient des mines pour protéger leur camp d'entraînement. L'un d'eux qualifiait les jihadistes de Chaambi de « fantômes ».¹⁸⁰

Certes, l'attaque meurtrière contre l'armée en a bouleversé plus d'un. Certains ont même commencé à constituer des comités d'autodéfense pour se protéger d'éventuelles opérations de ces commandos islamistes.¹⁸¹ Mais la plupart affirment toujours, par exemple, que les programmes des chaînes de télévision nationale présentant les islamistes radicaux de Chaambi comme des guérilleros arpentant le maquis, protégés et ravitaillés par les populations locales, transforment ce qui se passe réellement dans leur région.¹⁸²

En règle générale, il est vrai, les contrebandiers paraissent peu habités par des convictions politiques ou religieuses prononcées. Dans l'Ouest, ils vivent dans un univers très codifié avec ses règles, sa culture et ses mythes.¹⁸³ Plusieurs écoutent de la musique folklorique (*mezwood*) et parfois boivent de l'alcool « pour se donner du courage lorsqu'il faut conduire une opération risquée ».¹⁸⁴ Le mode de vie austère proposé par le salafisme ne semble guère les enchanter, notamment les patrons-grossistes souvent considérés comme peu rigoureux sur le plan des mœurs. En outre, plusieurs affirment avoir ressenti l'expérience algérienne de la guerre civile dans les années 1990. L'un d'entre eux se dit « vacciné par l'extrémisme religieux ».¹⁸⁵

Dans le Sud-Est, l'entrée dans les réseaux de contrebande est régulée sur le plan tribal. Les jihadistes s'y invitent rarement. Une personne ne peut intégrer la contrebande du jour au lendemain. Ce sont les appartenances claniques plutôt que les accointances religieuses ou politiques qui font qu'une personne est en mesure de faire ce travail. Il est vrai que des salafistes participent à ce commerce. Certains à Ben

¹⁷⁸ Entretiens de Crisis Group, habitants de Tunis, Tunis, février-novembre 2013.

¹⁷⁹ Malgré sa proximité géographique, le terrorisme jihadiste à Kasserine – l'agglomération de taille la plus proche du mont Chaambi – apparaît lointain aux habitants. Plusieurs reportages sensationnalistes ont été diffusés sur les chaînes nationales durant les mois de mai, juin et août.

¹⁸⁰ Entretien de Crisis Group, habitant de Kasserine, Kasserine, juin 2013. Les habitants de cette agglomération avancent de nombreuses théories sur les attentats du massif de Chaambi. La principale est celle de règlements de comptes au sein de l'armée. Ce serait ainsi des militaires qui auraient fait exploser les mines et non des jihadistes. Entretiens de Crisis Group, habitants de Kasserine, mai-juillet 2013.

¹⁸¹ Entretien de Crisis Group, habitant de Kasserine, Tunis, août 2013.

¹⁸² Entretiens de Crisis Group, habitants de Kasserine, Tunis, octobre 2013.

¹⁸³ Observations de Crisis Group, frontière tuniso-algérienne, mars-mai 2013. Tels des marins, ils comptent des histoires parfois rocambolesques. Ils admirent telle ou telle figure de la contrebande « qui a réussi » et est devenu une sommité locale qui fait du bien autour de lui.

¹⁸⁴ Entretien de Crisis Group, contrebandier de la région de Kasserine, Kasserine, juin 2013.

¹⁸⁵ Entretien de Crisis Group, contrebandier, Le Kef, juin 2013.

Guerdane, repérables à leur barbe et leur kamis,¹⁸⁶ travaillent dans le marché de change parallèle. Ils exercent parfois la fonction de petits transporteurs, comme nombre d'habitants de ces cités.¹⁸⁷ Mais leur présence demeure relativement limitée : plusieurs affirment refuser par conviction religieuse¹⁸⁸ d'intégrer le réseau de corruption des gros bonnets du trafic, c'est-à-dire, selon l'un d'eux, devenir un « vrai contrebandier ». ¹⁸⁹ De plus, ce réseau leur paraît, pour l'heure, assez fermé.¹⁹⁰

Et pourtant, une réalité complexe et inquiétante est en train de prendre forme : la montée de l' « islamo-banditisme » dans les zones périurbaines des principales villes du pays pourrait à terme créer les conditions propices à une montée en puissance des jihadistes dans les filières de contrebande transfrontalière, voire à une collaboration active entre cartels et jihadistes.

L' « islamo-banditisme » est en effet en plein essor dans les quartiers populaires des périphéries des grands centres urbains. La plupart des produits illicites, notamment la drogue et les armes à feu, y transitent. La majorité des individus qui sympathisent avec le salafisme-jihadisme sont de jeunes Tunisiens de 18 à 25 ans qui évoluent dans ces milieux criminogènes.¹⁹¹ C'est dans ce type d'environnement, dans une ancienne agglomération ouvrière du sud de la capitale, qu'en mars 2013 un officier de police a été retrouvé égorgé et le pied gauche coupé par des islamistes radicaux. Ce crime aurait eu lieu dans le cadre d'une opération de rançonnage théologiquement justifiée, l'*ihitbab* – l'action légitime de racket contre les mécréants. Un groupe jihadiste aurait intercepté le policier, ivre, en train de blasphémer et l'aurait exécuté pour cette raison.¹⁹²

Se démarquant de ces violences, plusieurs militants d'Ansar Charia, pour leur part, affirment au contraire lutter contre la criminalité.¹⁹³ Selon l'un d'eux, « beaucoup de quartiers sont désormais pacifiés et unis grâce à nous. Il n'y a plus de vols et de meurtres ». ¹⁹⁴ Parfois, cependant, afficher des signes extérieurs de piété (barbe, port de la tenue salafiste) constitue le prétexte pour mettre la main sur les trafics les plus lucratifs du quartier.¹⁹⁵ C'est ce qu'il semble s'être produit dans certains zones périur-

¹⁸⁶ Le kamis, jellabah ou longue robe blanche est la tenue usuelle des salafistes. Popularisée dans les milieux islamistes par les jihadistes afghans dans les années 1980, elle se porte directement sur le corps ou sur un jean et s'arrête la plupart du temps aux chevilles.

¹⁸⁷ Observations de Crisis Group, Ben Guerdane et Médenine, juin 2013.

¹⁸⁸ Entretien de Crisis Group, salafiste de Médenine, jeune responsable d'Ansar Charia, Tunis, juin-août 2013. C'est le cas également à Kasserine. Entretien de Crisis Group, salafiste de Kasserine, Tunis, juin 2013.

¹⁸⁹ Entretien de Crisis Group, habitants de Ben Guerdane, Ben Guerdane, juin 2013.

¹⁹⁰ Ibid.

¹⁹¹ Voir le rapport de Crisis Group, *Violences et défi salafiste*, op. cit.

¹⁹² Voir Walid Mejri, « Dubosville...victime de la mafia, du 'jihad' et du meurtre de sang-froid », Nawaat (nawaat.org), 30 mai 2013. Ce meurtre a profondément choqué le corps de la police. Il aurait poussé certains cadres du ministère de l'Intérieur à vouloir en découdre avec la mouvance salafiste-jihadiste. Entretiens de Crisis Group, responsables de l'Union syndicale des forces de sécurité, Tunis, mai 2013.

¹⁹³ Entretiens de Crisis Group, militants d'Ansar Charia, Tunis, Tunis, juin 2013.

¹⁹⁴ Entretien de Crisis Group, responsable d'Ansar Charia, Tunis, juin 2013.

¹⁹⁵ Après le départ de Ben Ali, beaucoup d'individus provenant des milieux de la petite délinquance avaient, en effet, arboré des barbes, notamment pour bénéficier d'une certaine impunité. En effet, au cours de 2011, les forces de l'ordre, très affaiblies, évitaient par crainte de représailles de s'en prendre aux individus qui semblaient appartenir à des groupes organisés. Voir le rapport de Crisis Group, *Violences et défi salafiste*, op. cit. Entretien de Crisis Group, officier de police, quartier populaire de Tunis, juin 2013.

baines et villages de l'intérieur et de la côte est du pays.¹⁹⁶ L'identité salafiste-jihadiste semble de plus en plus utilisée pour couvrir des actes criminels tant et si bien que l'existence d'activistes d'Ansar Charia se disant engagés dans un projet de prêche pacifique, de groupes jihadistes promouvant et exerçant la violence contre les institutions sécuritaires, se camouflant en n'affichant aucun signe de religiosité et de simples délinquants partageant une sensibilité jihadiste entretient le flou sur la composition du mélange : salafisme-jihadisme, violence et contrebande.

On assiste déjà à une percée de groupes mixtes, trafiquants et jihadistes, dans les filières du trafic transfrontalier qui pourrait présager de nouveaux rapports de concurrence et de collaboration avec les cartels. Plusieurs habitants de quartiers populaires notent que des délinquants à l'apparence salafiste s'occupent d'une partie de la contrebande de stupéfiants et d'armes à feu.¹⁹⁷ Des citoyens du gouvernorat de Jendouba dans le Nord-Ouest affirment que le commerce de résine de cannabis commencerait à être géré par des individus barbus et non barbus partageant des convictions salafistes. Cela serait le cas spécialement entre le triangle frontalier de Ghardimaou, Sakiet Sidi Youssef et Jendouba.¹⁹⁸ Des habitants de Jendouba affirment que les jihadistes de la ville ont émis une *fatwa* légalisant la consommation de cette substance.¹⁹⁹ Par ailleurs, la contrebande de tabac récolté en Afrique de l'Ouest et mis en tube dans les régions frontalières du Sud de l'Algérie serait de plus en plus organisée par des personnes proches de la mouvance salafiste-jihadiste.²⁰⁰

¹⁹⁶ Ibid.

¹⁹⁷ Entretiens de Crisis Group, habitants de quartiers populaires de Tunis, Tunis, mars-octobre 2013. L'un d'eux, interrogé en juin 2013, explique : « dans des zones escarpées près de Tunis, des "barbus" s'échangent des liasses de billets. Ils chargent et déchargent du matériel dans des véhicules tout terrain de luxe. Tout un réseau s'est construit. Nombre de prisonniers devenus salafistes organisent leurs affaires depuis leur cellule. Ils s'intéressent à tout : notamment la drogue mais un peu moins les armes. Ils disposent de relais, des régions frontalières aux quartiers populaires ».

¹⁹⁸ Entretiens de Crisis Group, habitants du gouvernorat de Jendouba, Tunis, février-novembre 2013.

¹⁹⁹ Entretiens de Crisis Group, habitants de Jendouba, Tunis, février 2013.

²⁰⁰ Entretiens de Crisis Group, inspecteur du contrôle économique, habitant de Kasserine, Tunis, Kasserine, juin-août 2013.

VI. Conclusion : sécurité, dialogue et consensus

Les frontières, objets de tous les fantasmes, posent des questions d'ordre sécuritaire mais les différentes forces politiques ne les évoquent pratiquement jamais. Le résultat en est souvent un cercle vicieux : le manque de consensus politique contribue à affaiblir la capacité de l'Etat à se faire respecter et à assurer la sécurité ; et tout problème sécuritaire vient immédiatement alimenter les polémiques politiques, chaque camp accusant l'autre d'en être directement ou indirectement responsable.

Il va de soi que recherche d'un consensus politique et d'un consensus sur la lutte contre l'insécurité doivent aller de pair, faute de quoi la crise politique et les attaques terroristes viendront s'alimenter l'une l'autre. Mais cela ne veut pas dire que les responsables tunisiens ne peuvent pas avancer sur ces deux fronts à des vitesses différenciées.

Pour ce qui est de l'accord politique, les éléments clés cités plus haut restent d'actualité : annulation des modifications du règlement intérieur de l'ANC ; discussion des nominations effectuées dans la fonction publique et jugées « partisans » par l'opposition ; promulgation de la Constitution ; adoption d'une loi électorale consensuelle (mode de scrutin, financement des partis, campagne électorale, etc.) ; mise en place de la nouvelle Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) ; préparation des élections municipales et présidentielle ; discussion de la question des cadres de sécurité et des magistrats exclus de leur fonction depuis la chute de Ben Ali ; et clôture du dossier des blessés et des martyrs de la révolution.

Mais, parallèlement, il est grand temps de se concentrer sur les questions d'ordre sécuritaire. Premier objectif : la recherche par les autorités d'un consensus social minimal nécessaire à l'amélioration des capacités en renseignement humain.²⁰¹ C'est un point crucial qui gagne à être répété : une reprise en main du contrôle frontalier sera bien plus difficile à mettre en place sans la collaboration des populations locales. C'est pour cette raison que les dimensions économiques et sociales de la porosité du territoire doivent être prises en compte dans le cadre de tout dispositif sécuritaire. La formation de groupes de travail composés d'élus, de représentants de partis politiques et de communautés locales ainsi que d'experts sécuritaires devrait être envisagée. Ceux-ci développeraient une réflexion commune sur la thématique du contrôle des frontières afin de dépolitiser la question et présenteraient leurs conclusions aux autorités régionales et centrales.

En ce sens, il est important de remarquer que la grande majorité des commerçants de la fraude – du petit transporteur aux patrons-grossistes, bien que se situant pour certains dans l'illégalité la plus totale – semblent favorables à la mise en place de zones franches dans l'Ouest et le Sud-Est du pays.²⁰² Celles-ci permettraient aux

²⁰¹ D'autant que les informations sensibles seraient de plus en plus compartimentées. Ce problème de circulation de l'information se retrouverait « au sein même des directions générales du ministère de l'Intérieur », comme le note un cadre de l'administration sécuritaire. Une sorte de guerre des clans et des corps contribuerait ainsi à diminuer les capacités de réaction de l'institution. Entretien de Crisis Group, officier de police, Tunis, juillet 2013. En outre, plusieurs anciens responsables de la Défense évoquent le manque de coopération des corps en uniforme, notamment entre la police et la garde nationale qui dépendent du ministère de l'Intérieur et l'armée qui dépend du ministère de la Défense. Cette opposition, voire cette guerre froide, est apparemment ancienne mais se serait accentuée après la chute de l'ancien régime. Entretien de Crisis Group, anciens responsables de la Défense, Tunis, mai 2013.

²⁰² Entretiens de Crisis Group, contrebandiers des régions frontalières, régions frontalières, février-octobre 2013. Les zones franches, appelées également zones de libre-échange, sont des territoires

autorités de recenser les marchandises qui y circulent, d'encadrer davantage les cartels locaux – qui prendraient en charge une partie des activités commerciales de ces espaces de libre-échange – en les circonscrivant dans un périmètre défini. Elles contribueraient également à désenclaver les régions de l'intérieur en encourageant la création d'infrastructures routières, immobilières, agricoles et industrielles.²⁰³ L'autorité en charge de la politique commerciale du pays, le ministère du Commerce et de l'Artisanat, gagnerait à encourager les études sur la faisabilité de ce dispositif en coopération avec les autorités algériennes et libyennes compétentes.²⁰⁴

La réforme du secteur de la sécurité, une priorité pour la Tunisie depuis la chute de Ben Ali, demeure d'actualité et influence directement la gestion des frontières. La création d'une agence de renseignement qui intégrerait services de renseignement et forces d'intervention dans la même structure²⁰⁵ – améliorant ainsi la réactivité des brigades antiterroristes et la coordination entre différents corps de contrôle – est essentielle. En plus de la multiplication de formations et d'entraînements communs entre, notamment, l'armée et la garde nationale, il conviendrait de renforcer le nombre de patrouilles mixtes dirigées par des militaires.²⁰⁶ Ce dernier point est significatif, notamment dans le cadre de la lutte contre la corruption ; celle-ci est en effet renforcée par le trafic d'armes à feu et de stupéfiants, tout autant qu'elle l'alimente. En multipliant les patrouilles communes et donc en faisant en sorte que les divers corps « se contrôlent mutuellement », l'Etat pourrait freiner les pratiques de corruption.²⁰⁷

Le renforcement de la sécurité est d'autant plus réaliste que, contrairement à la Libye, la Tunisie possède un Etat assez fort, semble-t-il, pour sanctuariser ses frontières en régulant la contrebande. Il paraît également en mesure d'améliorer le contrôle des endroits les plus poreux de son territoire. Structures de contrôle et d'intervention existent : passages frontaliers, postes avancés, police des frontières, douanes, garde nationale, armée, brigades antiterroristes.

La coopération sécuritaire intermaghrébine gagnerait à être intensifiée. La rencontre de Ghadamès (Libye) entre les chefs de gouvernement libyen, algérien et tunisien, le 12 janvier 2013, a déjà posé les jalons d'une série de mesures, y compris

délimités et exonérés de droits de douane dans lesquels se trouvent des entrepôts de stockage et de distribution de marchandises destinées à la vente sur place ou à l'exportation. Voir « Incentives and Free Zones in the MENA Region: A Preliminary Stocktaking », Organisation pour la coopération et le développement économique en Europe, 2008.

²⁰³ Voir le rapport de Crisis Group, *Tunisie : relever les défis économiques et sociaux*, op. cit.

²⁰⁴ Cette idée de création des zones franches avait été discutée à de nombreuses reprises sous l'ancien régime. Plusieurs travaux ont été élaborés par le ministère du Commerce et de l'Artisanat. Mais pour l'heure, cette piste de réforme économique et commerciale semble en suspens. Entretien de Crisis Group, cadres du ministère du Commerce et de l'Artisanat, officier des douanes, Tunis, juin-août 2013.

²⁰⁵ Voir « Le projet sur la création d'une agence de renseignement verra le jour dans trois mois », Tunisie numérique (tunisienumerique.com), 21 octobre 2013.

²⁰⁶ Depuis la fin août 2013, l'armée coordonne les activités des autres corps de contrôle dans les zones désertiques tampons. Dans ces espaces peu peuplés, les patrouilles mixtes sont dirigées par des militaires, lesquels, si la situation sécuritaire le nécessite, peuvent interdire l'accès ou le déplacement des populations dans la totalité ou dans une partie de la zone. Voir l'arrêté républicain n°2013-230 du 29 août 2013 portant proclamation d'une zone frontalière tampon, *Journal officiel de la République tunisienne*, n°71, 3 septembre 2013. Entretien de Crisis Group, haut gradé de l'armée tunisienne, Tunis, août 2013.

²⁰⁷ Entretien de Crisis Group, fonctionnaire au ministère de l'Intérieur, Tunis, juin 2013. Un officier parle même de la création de brigades permanentes qui regrouperaient des représentants des douanes, de la police, de la garde nationale, de l'armée et des spécialistes du renseignement. Ibid.

des points de contrôle communs aux frontières, des patrouilles conjointes, un renforcement de l'échange d'informations et la mise en place d'une commission tripartite chargée de l'application de ces décisions.²⁰⁸ Cela dit, d'après plusieurs officiers tunisiens, le manque de vis-à-vis du côté libyen rendrait cette collaboration difficile.²⁰⁹ Si dans le cadre d'accords bilatéraux,²¹⁰ des patrouilles communes algéro-tunisiennes existent depuis le début des années 1980 et les échanges d'informations sont fréquents, ceci est loin d'être le cas entre l'armée tunisienne et son homologue libyen.²¹¹ Le flou sécuritaire côté libyen augmente ainsi la porosité de la frontière sud-est, zone où les combattants tunisiens aguerris par les combats en Syrie circulent en majorité. Ces derniers devraient pouvoir être repérés grâce à l'intensification des contrôles aux passages frontaliers.²¹² Ensuite, ils devraient pouvoir participer à des programmes de déradicalisation pour favoriser leur réinsertion professionnelle et sociale par le dialogue et la persuasion.²¹³

A défaut de ces mesures – en particulier le rétablissement de la confiance entre forces politiques, autorités de la capitale et habitants des frontières et le renforcement de la sécurité intermaghrébine – les forces jihadistes pourraient, à moyen terme, se procurer davantage de matériel militaire et financer leurs activités grâce à la contrebande de produits à haute valeur ajoutée. Violence liée au trafic lucratif et violence politique deviendraient alors indiscernables, avec les conséquences néfastes que les forces politiques tunisiennes, toutes tendances confondues, devraient pouvoir imaginer.

Tunis/Bruxelles, 28 novembre 2013

²⁰⁸ Voir « Tunisie/Ghadamès : Sommet tripartite pour sécuriser les frontières », Global Net (gnet.tn), 11 janvier 2013. Dans ce cadre une autre réunion a eu lieu les 11 et 12 mars 2013 à Tripoli entre neuf pays du Maghreb (Algérie, Égypte, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Soudan, Tchad et Tunisie). Voir le rapport d'information n°720 enregistré à la présidence du Sénat français le 3 juillet (www.senat.fr/rap/r12-720/r12-7201.pdf).

²⁰⁹ Entretiens de Crisis Group, officiers de l'armée, Tunis, juin 2013.

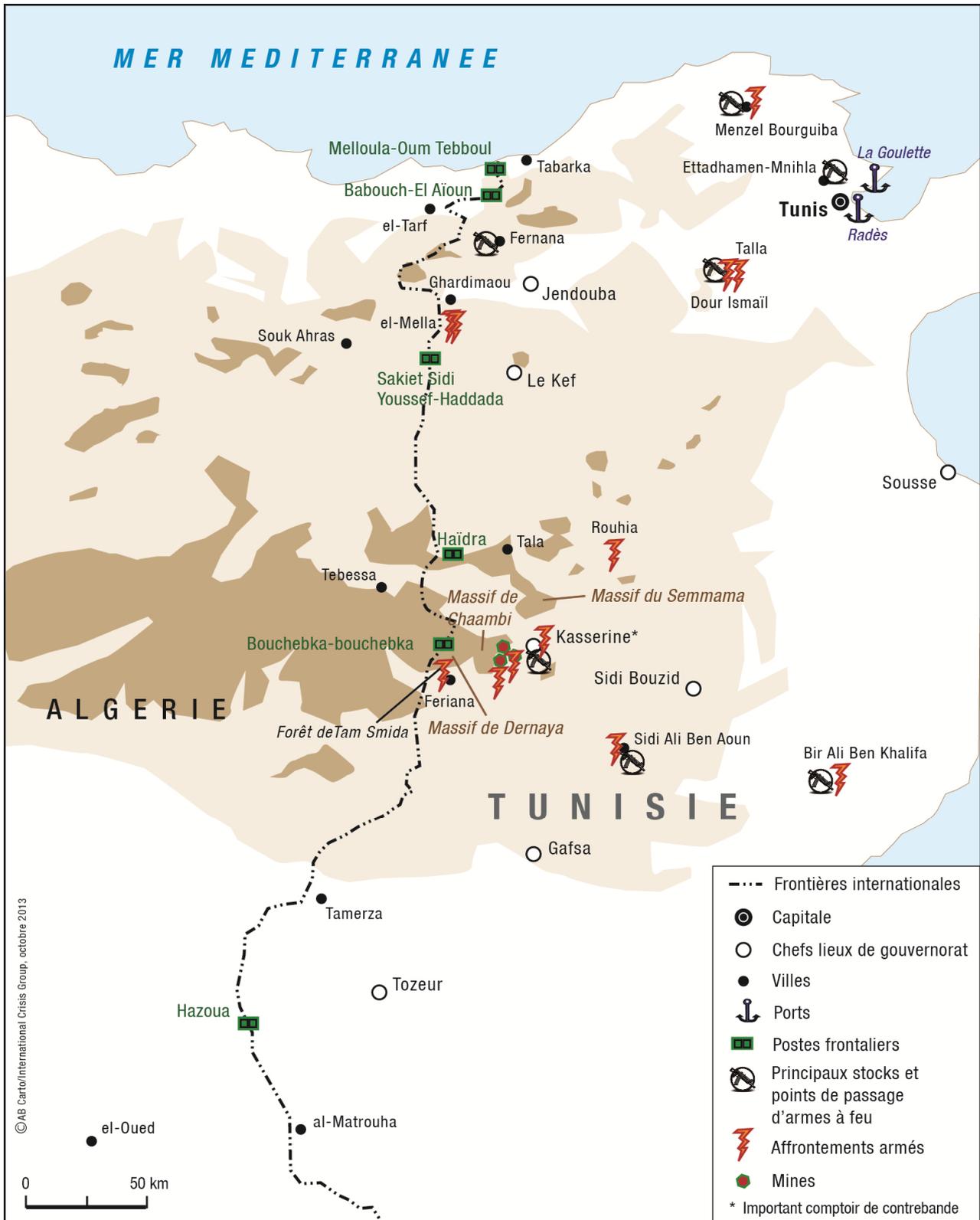
²¹⁰ La coopération militaire algéro-tunisienne est encadrée par un accord bilatéral signé en 1983 et actualisé en 2001. Voir « La lutte contre le terrorisme au menu des discussions Guenaïzia à Tunis pour relancer la coopération militaire », Algérie-dz (algerie-dz.com), 5 mars 2007.

²¹¹ Un officier tunisien précise : « Avant de mettre en place la coopération avec la Libye, il faut déjà avoir un vis-à-vis pour communiquer. En effet, les membres des corps de contrôle qui sont censés se positionner sur les zones de passage changent fréquemment. Certains appartiennent également à des brigades révolutionnaires. Le flou sécuritaire qui règne en Libye empêche de nous appuyer sur des interlocuteurs stables. Nous ne pouvons entamer de véritable collaboration militaire. Ceci est préjudiciable puisque celle-ci nous permettrait de voir arriver l'ennemi de loin ». Entretien de Crisis Group, haut gradé de l'armée tunisienne, Tunis, août 2013.

²¹² Pour une meilleure planification stratégique de la gestion des frontières, les ressources sécuritaires de l'Etat libyen (personnel, matériel) gagneraient à être évaluées et cartographiées de manière précise, ce qui ne semble pas encore avoir été fait. Entretiens de Crisis Group, membres d'ONG opérant en Libye, Tunis, octobre 2013.

²¹³ Voir Richard Barret et Laïla Bokhari, « Deradicalization and rehabilitation programmes targeting religious and extremists in the Muslim world : an overview », dans Tore Bjørgo et John Horgan (dir.), *Leaving Terrorism Behind, Individual and Collective Disengagement* (London/New York, 2009).

Annexe A : Carte de l'Ouest de la Tunisie



Annexe B : Carte du Sud de la Tunisie

